

Les publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003 : un état des lieux

French publications in Financial Accounting and Management Accounting : 1994-2003

Gérard CHARREAUX*

Université de Bourgogne – LEG/FARGO Dijon

Alain SCHATT

Université de Franche-Comté – LEG/FARGO Dijon

**FARGO - Centre de recherche en Finance, ARchitecture
et Gouvernance des Organisations
Cahier du FARGO n° 1050101
Janvier 2005
2° Version révisée – Juin 2005**

Résumé

Cet article a pour objet de dresser un état des lieux de la production académique française en comptabilité et contrôle de gestion. Il met notamment en évidence, d'une part, les auteurs et les centres de recherche les plus productifs, d'autre part, les chercheurs français les plus influents. Il porte également sur les revues pour évaluer leur influence. Ce travail est fondé sur le recensement des articles publiés en comptabilité et contrôle de gestion dans les quatre revues académiques françaises « majeures » (*Comptabilité Contrôle Audit ; Finance Contrôle Stratégie ; Revue Française de Gestion ; Sciences de Gestion/Economies et Sociétés*), au cours des dix dernières années (1994-2003), ainsi que sur les travaux qu'ils citent.

Abstract

This study provides results about the French academic production in Financial and Management Accounting. We focus on the most productive authors and institutions and the most influential French scholars. It also relates to the academic journals to evaluate their influence. This study is based on the articles published in the four main French academic journals (*Comptabilité Contrôle Audit ; Finance Contrôle Stratégie ; Revue Française de Gestion ; Sciences de Gestion/Economies et Sociétés*), between 1994 and 2003 (a ten-year period) and the academic cited works in these articles.

Mots-clés

Recherche – Publication – Comptabilité – Contrôle de gestion – Auteurs.

Keywords

Rsearch – Publication – Financial Accounting – Management Accounting – Authors.

Coordonnées des auteurs

Gérard CHARREAUX I.A.E de Dijon 2 boulevard Gabriel, BP 26611 21066 Dijon cedex e-mail : gerard.charreaux@wanadoo.fr	Alain SCHATT I.A.E de Besançon Avenue de l'observatoire 25030 Besançon cedex e-mail : alain.schatt@univ-fcomte.fr
--	---

* Les auteurs remercient H. Bouquin, B. Colasse et M. Gervais pour leurs commentaires et suggestions sur une version préliminaire de cet article, qui ont permis de l'enrichir. Leurs remerciements s'adressent également aux deux rapporteurs anonymes. Bien entendu, ils restent seuls responsables des imperfections de ce travail.

Les publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003 : un état des lieux

On admet traditionnellement, dans le milieu international de l'enseignement et de la recherche, que la recherche académique est un facteur clé de la réputation des enseignants-chercheurs et des institutions qui les emploient. Ce constat a conduit les universités anglo-saxonnes, notamment les départements d'économie et de gestion, à mettre en place des systèmes de notation permettant d'évaluer la productivité et la qualité de la recherche (Chan et al., 2004). Plusieurs avantages, tant pour les enseignants-chercheurs que pour les institutions, sont habituellement attribués à l'activité de recherche.

D'une part, pour les enseignants-chercheurs, la quantité et la « qualité » de la recherche a une incidence sur leurs opportunités de carrière. Ainsi, aux Etats-Unis, leur salaire ainsi que leurs possibilités de mutation – les deux reflétant leur valeur sur le marché du travail académique –, dépendent de leur activité de recherche. Dans le cas français, caractérisé par la coexistence de deux types d'institutions – les universités et les écoles de commerce –, cette conclusion semble également s'appliquer, même si les opportunités de carrière restent globalement moins intéressantes qu'aux Etats-Unis. Dans les écoles – principalement pour les plus prestigieuses –, les enseignants-chercheurs ont la possibilité de valoriser au moins partiellement en termes de rémunération, leur travail de recherche¹. Dans les universités, l'activité de recherche constitue un des principaux critères de promotion², mais l'impact sur les rémunérations reste relativement limité, ces dernières s'inscrivant dans le cadre rigide des grilles de salaire de la fonction publique.

D'autre part, pour les institutions, l'activité de recherche a une incidence sur le recrutement, tant des élèves que des nouveaux enseignants-chercheurs. Dans le réseau des écoles, la recherche est censée être un critère important pour l'obtention des labels EQUIS ou AACSB (Basso et al., 2004). Au sein de la filière universitaire qui, sauf exception, se préoccupe moins de l'accréditation internationale, – l'incidence de cette dernière est moindre en raison des obstacles juridiques à la sélection des étudiants et des moins grandes incitations à la mobilité pour les enseignants-chercheurs –, la recherche conserve cependant un pouvoir attractif en raison des effets de réputation. Plus fondamentalement, l'activité de recherche est souvent considérée comme rendant compte de la qualité du corps enseignant dans l'enseignement supérieur. Les financements des institutions sont également affectés par cette activité. En particulier, les financements publics (accordés par le ministère ou par le CNRS), dans les universités, ou les financements privés (contrats de recherche) sont étroitement dépendants des recherches menées au sein des institutions.

¹ Avec le développement des procédures de certification (label EQUIS ou AACSB par exemple), on constate depuis quelques années que des moyens croissants sont consacrés à la recherche par les écoles de commerce (voir par exemple l'étude récente de Golliau et al., 2004, dans *Le Point*). Cela s'est notamment traduit par un recrutement plus systématique de docteurs en Sciences de Gestion ou en Sciences économiques. Ce phénomène a eu tendance, d'une part, à creuser l'écart de salaire à l'embauche entre les jeunes docteurs recrutés dans les écoles et ceux recrutés dans les universités, d'autre part, à poser certains problèmes de cohérence des grilles salariales au sein des écoles (cf. Basso et al., 2004).

² Notons cependant que pour les maîtres de conférences, suite à la fusion des première et seconde classes, l'impact de la recherche sur la promotion est extrêmement limité (à l'exception de l'accès à la hors-classe), le seul critère de promotion étant désormais l'ancienneté. Cela étant, la recherche influence le passage du statut de maître de conférences à celui de professeur des universités, lors des différents concours de recrutement des professeurs (premier et second concours d'agrégation, concours « voie longue »). De même, l'activité de recherche est un des principaux critères pris en compte par le Conseil National des Universités (CNU) pour décider des promotions dans le corps des professeurs, que ce soit pour les passages de la seconde classe à la première classe, ou de la première classe à la classe exceptionnelle.

Ajoutons, cependant, que le développement de systèmes incitatifs fondés sur la recherche peut également entraîner un certain nombre d'effets pervers. La théorie des incitations enseigne en effet que ces systèmes ne sont efficaces que dans des conditions bien précises, tenant à la sensibilité du niveau de production aux efforts des personnes incitées, de leur aversion face au risque, de leur niveau de contrôle du risque, de leur réaction à l'accroissement du caractère incitatif, de la multiplicité des tâches effectuées et du coût d'observabilité des efforts (voir par exemple Milgrom et Roberts, 1997), conditions qui sont loin d'être satisfaites dans le métier universitaire. La mise en oeuvre de tels systèmes peut ainsi entraîner des arbitrages défavorables aux tâches d'enseignement et d'administration ou encore toucher à la nature même des recherches. Ainsi, des incitations liées au nombre d'articles publiés conduisent à soumettre, dans des revues d'accès facile, des travaux souvent peu originaux et fondés sur des méthodes favorisant une production rapide. Si les standards retenus sont ceux du *mainstream* anglo-saxon, il en résulte un biais conformiste défavorable aux courants académiques considérés comme hétérodoxes, mais qui peuvent être importants dans d'autres pays et dont la contribution à la connaissance ou à la pratique des affaires peut parfois être plus significative (Berry, 2003).

L'existence d'un système d'évaluation de l'activité de recherche aux États-Unis et en Angleterre, qui influence la qualité globale des institutions, est donc porteur de conséquences significatives tant pour les chercheurs que pour les institutions qui emploient ces chercheurs. Il constitue un déterminant des promotions particulièrement répandu, ayant un caractère normatif affirmé³. Le prestige et la domination des universités anglo-saxonnes, américaines principalement, a conduit, le plus souvent, à conclure – peut-être trop hâtivement... – à la supériorité de leur système d'évaluation de la performance et d'incitation, en raison notamment du lien fort unissant les rémunérations et promotions aux publications.

Un tel système, pour fonctionner efficacement, suppose un processus d'évaluation précis et transparent, reposant notamment sur l'existence de bases de données telles que, par exemple, Thomson ISI (Institute of Science Index) *Web of knowledge*, qui visent à dénombrer de la façon la plus exhaustive les publications et les citations. Or, de telles bases se limitent souvent à recenser les revues américaines ; ISI ignore par exemple de nombreuses revues européennes même rédigées en anglais⁴. Dans la plupart des autres pays, de tels systèmes d'évaluation restent relativement peu répandus et ont souvent un caractère peu transparent⁵, notamment en raison de l'absence d'outils permettant une évaluation objective et peu coûteuse des publications.

L'objet de cet article, cependant, n'est pas de discuter des avantages et des inconvénients des systèmes d'évaluation et d'incitation dans le domaine universitaire, mais plutôt de contribuer à faciliter le travail d'évaluation de la recherche. Force en effet est de constater que les bases de données scientifiques dans le domaine de la gestion se contentent de recenser la littérature anglo-saxonne et principalement américaine. Dans la mesure où on

³ Chan et al. (2004) notent par exemple : « In the US, Business Week ranks top business schools and US News&World Report ranks all universities as top speciality programs. (-) During the month that college rankings are released, the US News&World Report website report more than 40 million hits. Many universities and colleges take the ranking so seriously that they consider it a benchmark for academic planning » (page 402).

⁴ Selon Mangematin (2004), la base SSCI de ISI recense 125 revues en management dont 61 % sont des revues américaines et 22 % des revues anglaises. Le critère retenu a été le pays d'édition de la revue, ce qui permet par exemple de donner un poids important à la Hollande en raison de la présence de North-Holland. Si on prenait en considération la nationalité des rédacteurs en chef et des comités de lecture, le poids des anglo-saxons, notamment des américains, apparaîtrait vraisemblablement encore plus important. Dans l'étude comparée des classements des revues figurant en annexe, portant sur 113 revues, il apparaît que seules 78 revues sont communes à la base ISI et au classement Cnrs.

⁵ La mise en place récente d'un classement des revues d'économie et de gestion par la section 37 du CNRS s'inscrit dans cette logique d'évaluation de la recherche en France. Les nombreuses critiques qui ont porté sur ce classement (par exemple, par Berry, 2003) témoignent de la complexité du problème.

semble s'orienter vers une évaluation de la recherche en gestion en France – à tort ou à raison... –, il est donc primordial de fournir une information pertinente sur l'activité des chercheurs français et leurs supports de publication, les publications dans les revues anglo-saxonnes, voire européennes, de ces derniers ne représentant, sauf exception, qu'une faible part de leurs travaux académiques⁶.

La première tentative serait de conclure que cette recherche est d'un niveau insuffisant pour être publiée dans des supports « internationaux » – on devrait écrire « anglo-saxons »... –, donc qu'elle doit être ignorée. Une voie plus « positive », et certainement plus objective, est de considérer que l'existence d'une recherche française publiée dans des supports français se justifie pour différentes raisons, tenant tant aux obstacles économiques (coût de la rédaction en langue anglaise, frais de soumission...) que scientifiques et sociologiques (ostracisme vis-à-vis de certains courants théoriques et épistémologiques, ou des résultats obtenus sur des données non américaines, préférence accordée aux chercheurs américains...⁷).

Le choix de cette seconde voie nous a conduits à faire un inventaire des recherches dans les domaines de la comptabilité et du contrôle de gestion en France. Cet inventaire s'inscrit dans un projet plus global s'adressant à l'ensemble des composantes des sciences de gestion, celui de la comptabilité et du contrôle de gestion ayant été le premier à être achevé. Le niveau d'analyse retenu a été fait en fonction des usages habituels, la comptabilité et le contrôle de gestion étant habituellement inclus dans le même champ disciplinaire, tout au moins dans le système universitaire français. Du seul point de vue scientifique, cette réunion peut cependant être contestée et une analyse récente des seuls articles publiés dans la revue CCA (Chtioui et Soulerot, 2005) met en évidence que les recherches en comptabilité, contrôle de gestion et audit sont assez fortement segmentées.

Pour mener à bien cet inventaire, nous avons privilégié quatre aspects. Premièrement, nous avons tenté de mesurer la production et la productivité des chercheurs et des institutions françaises en comptabilité et contrôle de gestion. Cette première analyse nous a permis de répondre à la question : qui publie, dans quels supports et en quelle quantité ? Deuxièmement, nous avons cherché à évaluer la notoriété et la réputation des auteurs et, de façon dérivée, celle des différentes institutions. Cette seconde investigation nous a permis de répondre à la question : qui est cité ? Troisièmement, les résultats en matière de production/productivité et d'influence donnant des résultats assez sensiblement différents, nous avons croisé ces critères de façon à obtenir un classement des auteurs et des institutions tenant compte des différents critères, ainsi qu'une typologie des principaux auteurs. Enfin, nous avons porté notre attention sur l'influence des différents supports français de publication et sur certaines caractéristiques de la diffusion des articles. Avant de présenter les réponses apportées, précisons la méthode d'investigation utilisée.

1. Méthode d'investigation

Pour identifier les auteurs qui publient dans le champ de la comptabilité et du contrôle de gestion, qui est cité et quels sont les supports les plus influents, nous avons procédé de la manière suivante. Dans une première étape, nous avons fait l'inventaire de l'ensemble des

⁶ Pour une évaluation voir Mangematin (2004). Cette dernière évaluation est d'ailleurs biaisée vers le haut puisqu'elle ne tient pas compte de la nationalité des auteurs, mais de celle des institutions. La neutralisation des publications dues à des chercheurs étrangers, notamment pour l'Insead, amplifierait encore cette conclusion.

⁷ Il est intéressant de noter que plusieurs études (par exemple, Doyle et Arthurs, 1995 ; Brinn et al., 2001), effectuées au Royaume-Uni, mettent en évidence que les chercheurs britanniques publient également très peu d'articles dans les revues « prestigieuses » (classées alpha) – généralement américaines –, en *Business and Management*, alors que les chercheurs britanniques ne souffrent pas du handicap de la langue. L'hypothèse d'un biais favorable aux chercheurs américains, appartenant à certains réseaux et publiant des résultats obtenus sur données américaines, ne peut donc pas être écartée (Jones et al., 1996a et 1996b).

articles publiés dans le champ, sur une période de dix ans (de 1994 à 2003 inclus), dans les quatre revues françaises académiques⁸ suivantes : Comptabilité Contrôle Audit (désormais CCA) – la revue de l'Association Francophone de Comptabilité –, ainsi que trois revues plus « généralistes » : Finance Contrôle Stratégie (désormais FCS), Économie et Société/Sciences de Gestion (désormais SG) et la Revue Française de Gestion (désormais RFG).

Si tous les articles publiés dans la revue CCA ont été considérés, par hypothèse, comme relevant du champ comptabilité-contrôle, en revanche, pour les articles publiés dans les trois autres revues, nous avons dû procéder à une classification disciplinaire. Cette classification s'est faite prioritairement en fonction de l'objectif de l'article, puis de la nature de la bibliographie et, enfin, mais de façon subsidiaire, sur la base des caractéristiques individuelles des auteurs (rattachement au milieu disciplinaire, réputation...). En cas de doute, les articles ont été rattachés à deux, voire à trois champs disciplinaires (comptabilité-contrôle, stratégie, finance...). Certains choix peuvent prêter à discussion, mais leur remise en cause n'aurait qu'un effet très marginal sur les résultats obtenus.

Le choix d'une période relativement longue permet de donner une idée de l'évolution de la productivité et de la notoriété des auteurs et des centres de recherche, ainsi que du temps nécessaire pour qu'un article soit connu. Quant au choix des revues, il a été principalement fondé sur le classement édicté par la section 37 du CNRS, à l'exception de deux revues : la Revue Française de Comptabilité et Gérer & Comprendre. La première n'a pas été retenue car il ne s'agit pas d'une revue académique et elle ne prétend pas l'être⁹ – on peut d'ailleurs être surpris de sa présence dans le classement CNRS, ce qui conduit à s'interroger sur la qualité et la fiabilité du processus qui a présidé à ce classement¹⁰. Quant à la seconde, elle a été exclue en raison de la diversité du statut des articles qui y figurent, qui aurait nécessité un important travail d'analyse préalable de leur contenu. Cela étant, au vu de l'ampleur du travail de collecte des données réalisé, on posera l'hypothèse que les articles publiés dans les quatre revues retenues, qui sont souvent reconnues comme les plus significatives, permettent de dresser un premier état des lieux représentatif de la recherche française dans les domaines considérés, même si certains biais ponctuels ne sont pas exclus.

Dans une seconde étape, nous avons relevé pour chaque article, le titre, le nom du ou des auteurs, l'institution de rattachement (université, école, ou autre organisation professionnelle), ainsi que les références bibliographiques relatives aux travaux des chercheurs français de chaque article. Ce travail de collecte a permis de constituer une base de données comprenant 288 articles¹¹. Le tableau 1 donne la répartition de ces articles, par année et par revue. Il appelle les commentaires suivants.

⁸ Le caractère académique a été défini, d'une part, en fonction du processus d'arbitrage (anonymat et navette), qui est le critère habituellement retenu, d'autre part, de la réputation de ces supports dans le milieu français de la recherche en gestion.

⁹ Cela ne signifie pas, bien entendu, que la Revue Française de Comptabilité n'est pas une revue utile pour la diffusion des connaissances, notamment dans le milieu professionnel, et qu'il ne faille pas tenir compte de ce type de publication pour évaluer le travail des enseignants-chercheurs dans ses différentes dimensions.

¹⁰ Au-delà du cas de la RFC, on peut également être surpris de l'évaluation faite par le CNRS, parfois très éloignée de l'influence de la revue mesurée par l'indice de citation établi par ISI. Par exemple, la revue *Accounting, Organizations and Society* qui obtient un score relativement faible de 0,4875 sur la période 98-02 est classée en catégorie exceptionnelle par le CNRS comme *Academy of Management Review* qui obtient un score de 3,93 et le *Journal of Finance* dont le score est de 2,76 (Mangematin, 2004). Il serait intéressant de connaître la nature des critères qui ont été à la base de certains classements.

¹¹ Les commentaires d'articles ou d'ouvrages, les entretiens, ainsi que les articles introductifs de numéros spéciaux n'ont pas été pris en compte.

Tableau 1.
Répartition des articles en comptabilité et contrôle de gestion
par année de publication et par revue

Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés).

Année	CCA	FCS	RFG	SG	Total
1994			2	2	4
1995	11		9	1	20
1996	11		0	4	15
1997	13		2	1	16
1998	13	8	5	4	29
1999	30	5	3	2	40
2000	26	6	3	0	33
2001	17	9	4	3	31
2002	27	5	1	1	34
2003	30	4	24	2	59
Total	178	37	53	20	288
<i>en %</i>	61,8	12,9	18,4	6,9	100
1994-1998	48	8	18	12	86
<i>en %</i>	55,8	9,3	20,9	14	100
1999-2003	130	29	35	8	202
<i>en %</i>	64,4	14,3	17,3	4	100

Parmi les articles référencés, 178 ont été publiés dans la revue CCA, soit 61,8 % des articles de la base. Cette concentration traduit le fait que les chercheurs en comptabilité et contrôle de gestion disposent de peu de supports académiques français spécialisés dans ces disciplines pour publier leurs travaux de recherche. Les travaux publiés dans les trois revues généralistes ne représentent approximativement que 40 % du total.

La répartition entre revues au cours des deux sous-périodes de cinq ans (1994-1998 et 1999-2003) apparaît relativement stable, malgré l'augmentation très significative du nombre d'articles publiés au cours de la seconde sous-période (202 contre 86 articles). Cette évolution s'explique par un accroissement substantiel du nombre d'articles publiés par CCA, liée à l'augmentation du nombre d'articles par numéro et à la publication de plusieurs numéros spéciaux. On constate également un accroissement du nombre d'articles publiés dans FCS (revue créée en 1998) et dans la RFG. En revanche, le nombre d'articles publiés dans SG apparaît relativement marginal et a baissé au cours de la période considérée (huit articles au cours des cinq dernières années contre douze au cours des années précédentes), vraisemblablement en raison de l'irrégularité de parution de cette revue.

Les 288 articles ont été publiés par 413 auteurs¹². La distribution du nombre d'auteurs par article est présentée dans le tableau 2. Ces articles ont été cosignés en moyenne par 1,43 auteur. 185 articles (64,2 % des cas) ont été rédigés par un seul auteur et il y a, par conséquent, « multiplicité » des auteurs dans 35,8 % des cas¹³. Ainsi, 82 articles ont été cosignés par deux auteurs, 20 articles par trois auteurs et un seul par plus de trois auteurs.

¹² Dans la mesure où plusieurs auteurs ont écrit plusieurs articles au cours de la période d'étude, le nombre réel d'individus ayant publié est plus faible.

¹³ Ces résultats sont confirmés par l'étude de Gosselin (2005), consacrée à CCA sur la période 1995-2004, et qui met en évidence que 63,7 % des articles sont rédigés par un seul auteur et 28,8% par deux auteurs.

Tableau 2.
Répartition des articles par auteur

Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés).

	CCA	FCS	RFG	SG	Total	Total en %
Nombre d'articles	178	37	53	20	288	
Nombre d'auteurs	264	47	75	27	413	
Nombre d'auteurs/article	1,48	1,27	1,42	1,35	1,43	
Distribution					288	100,0
1 auteur	108	28	34	15	185	64,2
2 auteurs	54	8	16	4	82	28,5
3 auteurs	16	1	3	0	20	6,9
Plus de 3 auteurs	0	0	0	1	1	0,3
Origine des auteurs					413	100,00
Université française	148	40	53	23	264	63,9
Ecole Supérieure de Commerce	40	5	17	0	62	15,0
Université étrangère	74	1	1	4	80	19,4
<i>dont Canada</i>	-	-	-	-	53	12,8
Professionnels	2	1	4	0	7	1,7

Ces résultats mettent en évidence que le travail de recherche en comptabilité et contrôle a un caractère plutôt individuel en France, ce qui a, vraisemblablement, des conséquences sur la productivité des chercheurs. Le travail en commun est habituellement réputé avoir des effets bénéfiques sur la productivité en raison des synergies qu'il est censé créer. L'existence de telles synergies est souvent invoquée pour justifier le fait qu'une forte proportion des articles publiés par les chercheurs anglo-saxons soient co-signés¹⁴.

Sauf à supposer – naïvement – que les chercheurs français n'ont pas conscience des effets favorables de la coopération, il faut proposer d'autres explications à la pratique de la co-signature, en relation, par exemple, avec la pression à la publication plus importante dans le contexte anglo-saxon (Zivney et Bertin, 1992). Deux explications possibles sont notamment : (1) l'échange temporel ou de services entre auteurs de même rang hiérarchique ; (2) l'échange de services ou les phénomènes de pouvoir entre directeur de thèse et doctorant, ce dernier étant souvent le véritable auteur de l'article. Dans ce dernier cas, on peut d'ailleurs assister à la mise en place d'un système de démultiplication analogue à celui des peintres de la Renaissance, le directeur de recherche se contentant de donner les grandes lignes de la recherche.

La dernière partie du tableau 2 met également en évidence que les 413 auteurs sont principalement affiliés à des institutions françaises : 63,9 % des auteurs sont des universitaires français et 15 % des auteurs sont rattachés à des écoles de commerce françaises (sauf rare exception, aux trois écoles parisiennes : HEC, ESSEC et ESCP). Si les « professionnels » représentent une part marginale (1,7 % des cas), les auteurs en poste dans des universités étrangères ont publié 19,4 % des articles, soit 80 articles (plus de deux-tiers des auteurs

¹⁴ A titre d'information, dans leur étude portant sur la production de la quasi-totalité des chercheurs britanniques en comptabilité et finance, Beattie et Goodacre (2004) trouvent que les articles ne sont signés que par un seul auteur que dans 43,8 % des cas, soit un écart de 20 % par rapport à nos résultats. Il est vraisemblable que le système d'évaluation et d'incitation explique en grande partie cette différence.

étrangers sont des universitaires canadiens). Ces statistiques témoignent de la faible ouverture internationale (à l'exception du Canada) – souhaitée ou non – de ces supports¹⁵.

2. La production française en comptabilité et contrôle de gestion

La première question posée dans cet article est celle de la production en comptabilité et contrôle de gestion par les chercheurs français et par les institutions de recherche françaises. Pour évaluer cette production ainsi que la productivité des auteurs, deux approches ont été retenues. La première approche a consisté à affecter intégralement à chaque auteur l'article qu'il a signé ou co-signé, ce qui conduit à une surévaluation de la productivité. La seconde approche a conduit à ne retenir qu'une fraction de l'article cosigné, en supposant que chaque auteur a contribué de façon égale à l'article. Cette méthode permet de limiter l'effet des gains de productivité associé au travail en commun¹⁶. Précisons également que cette étude ne permet pas de mesurer globalement la productivité totale des enseignants-chercheurs. Outre le fait que certaines revues ont été écartées, certains auteurs publient dans d'autres champs que la comptabilité et le contrôle, par exemple, en finance ou en management, voire en économie ou en sociologie.

2.1. La production des auteurs

Pour évaluer la productivité, nous avons procédé de façon sélective en recensant les auteurs français ayant publié au moins trois articles, dans les quatre revues retenues, au cours de la période étudiée. Cet inventaire a permis d'identifier 30 auteurs (tableau 3), parmi lesquels cinq ont publié au moins cinq articles, soit, en moyenne, un article tous les deux ans (P. Mévellec, H. Stolowy, N. Berland, N. Mottis et C. Prat dit Hauret)¹⁷.

Ces trente auteurs ont publié 116 articles (Total 1) sur la période totale (33 articles au cours de la première sous-période et 83 articles au cours de la seconde sous-période), hors correction pour la multiplicité des auteurs. Ces mêmes auteurs n'ont publié que 83,46 articles (Total 2) après correction.

On constate que la majorité des auteurs ont été co-signataires d'articles : seuls six auteurs (D. Bessire, N. Halgand, T. Saada, C. Lesage, F. Meyssonier et M. Saboly) ont signé seuls leurs travaux au cours de cette période. Pour les autres auteurs, la productivité dépend du travail en commun. En particulier, le total corrigé (Total 2) de trois auteurs (H. Stolowy, N. Mottis, et J.P. Ponsard) est inférieur à la moitié du premier total non corrigé (Total 1). On notera que ces trois auteurs sont, soit affiliés aux grandes écoles, soit au CNRS, ce qui pourrait être un indice d'une différence d'organisation du travail de recherche ou des modes

¹⁵ Cette faible internationalisation est confirmée par l'étude de Gosselin (op. cit.) sur CCA qui met en évidence que moins de 17% des articles émanent d'enseignants-chercheurs étrangers.

¹⁶ Pour évaluer la productivité des chercheurs européens en finance, Chan et al. (2004) tiennent compte du nombre de pages publiées par les auteurs, en raison des différences très significatives des longueurs d'articles publiés dans les quinze revues qu'ils ont retenues dans leur étude. Dans certaines revues, l'article moyen comprend 40 pages, alors que dans d'autres revues, la taille moyenne n'est que d'une dizaine de pages. Nous ne retenons pas une telle approche, parce que la taille des articles est relativement standardisée dans les revues retenues pour réaliser cette étude. Par ailleurs, la taille est souvent davantage tributaire des normes exigées par les revues que de la productivité proprement dite.

¹⁷ Pour information, on peut noter que certains auteurs étrangers ont été particulièrement productifs au cours de la période. En particulier, Denis Cormier (UQAM Montréal) a publié huit articles (dont un dans SG et sept dans CCA, ce qui représente pratiquement un article par an dans la revue française « majeure » en comptabilité), dont six en collaboration avec Michel Magnan (UQAM, puis HEC Montréal, puis Concordia). Par ailleurs, Maurice Gosselin (Université Laval, Québec) a publié cinq articles au cours de la période.

de publication selon les réseaux considérés, reflétant également des différences dans les schémas incitatifs.

Enfin, les résultats révèlent que certains auteurs, qui n'avaient pas publié d'articles dans les quatre revues référencées au cours de la première sous-période (C. Prat dit Hauret, Y. Ding, Y. Levant, B. Martory, T. Nobre, P. Zarlowski, C. Herriau, C. Lesage, F. Meyssonier, A. Pezet et B. Pigé), ont été particulièrement productifs au cours de la seconde sous-période, puisqu'ils ont publié au moins trois articles en l'espace de cinq ans¹⁸. Ce phénomène s'explique vraisemblablement en fonction de l'âge des chercheurs ou de leurs stratégies de carrière, par exemple, l'objectif de se présenter au concours d'agrégation.

Tableau 3.
Liste des principaux auteurs français en comptabilité et contrôle de gestion

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés). Total 1 correspond au nombre total d'articles (co-)signés par chaque auteur et Total 2 au nombre total d'articles recalculé en tenant compte de la présence de co-auteurs. Les auteurs retenus sont ceux qui ont publié au moins trois articles de comptabilité et contrôle, seuls ou non, dans les quatre revues référencées.

Auteur	CCA	FCS	RFG	SG	Total 1	94-98	99-03	Total 2
Mévellec P.	5		3		8	3	5	6
Stolowy H.	5	1	1		7	1	6	3
Berland N.	4	1	1		6	1	5	4,17
Mottis N.	1		4		5	2	3	2,33
Prat dit Hauret C.	2	2	1		5	0	5	3,83
Bessire D.	2	1	1		4	2	2	4
Ding Y.	3	1			4	0	4	2,33
Giard V.	3		1		4	1	3	2,33
Halgand N.	2		1	1	4	3	1	4
Levant Y.	4				4	0	4	2,33
Martory B.	2		2		4	0	4	3
Nobre T.	2	2			4	0	4	3,5
Ponssard J.P.	1		3		4	1	3	1,83
Saada T.	1	1	1	1	4	4	0	4
Zarlowski P.	2		2		4	0	4	2,5
Bescos P.L.	1	1	1		3	1	2	1,83
Bourguignon A.	3				3	1	2	2,33
Dumontier P.	2		1		3	2	1	1,83
Evraert S.	1	1		1	3	1	2	2
Gervais M.	1	2			3	2	1	1,83
Herriau C.		3			3	0	3	1,83
Lemarchand Y.	2	1			3	1	2	2
Lesage C.	2	1			3	0	3	3
Meyssonier F.	2	1			3	0	3	3
Nikitin M.	2		1		3	2	1	1,83
Pezet A.	2	1			3	0	3	2,5
Pigé B.	2		1		3	0	3	2,5
Saboly M.	3				3	1	2	3
Thenet G.	1	2			3	3	0	2,5
Zimnovitch H.	3				3	1	2	2,33
TOTAL	66	22	25	3	116	33	83	83,46

¹⁸ A contrario, deux auteurs (T. Saada et G. Thénet), particulièrement actifs au cours de la première sous-période, n'ont pas publié d'article au cours de la seconde sous-période.

2.2. La productivité des institutions

Pour évaluer la contribution des différentes institutions françaises à la production en comptabilité et contrôle, les chercheurs ont été regroupés en fonction de leur institution de rattachement, université ou école¹⁹, mentionnée lors de la publication de l'article. Le choix de l'université plutôt que celui du laboratoire peut prêter à discussion mais il s'agit de la référence usuelle dans les études internationales²⁰. Ce choix, cependant, conduit à sous-estimer le rôle de certaines universités au sein desquelles les chercheurs ont réalisé leurs thèses²¹, mais qui, lors de la publication des articles issus des thèses, mentionnent l'université où ils ont été recrutés. Ainsi, une université comme Rennes 1 aurait pu prétendre à un nombre d'articles très significativement supérieur et une autre comme Dijon serait apparue dans le classement. Comme dans le domaine sportif, certains centres apparaissent davantage comme des centres de formation « nourriciers » et voient leur rôle sous-estimé par le critère de rattachement choisi.

Sur la base du critère de l'université de rattachement, ont été retenues toutes les institutions dont les auteurs (regroupés) ont publié au moins dix articles au cours de la période d'investigation, dans les quatre revues référencées, ce qui représente une moyenne d'un article par an. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.

La production apparaît concentrée sur neuf institutions. Parmi ces institutions figurent sept universités (Paris 9 Dauphine ; Nantes ; Rennes ; Bordeaux 4 ; Nice ; Paris 1 et Paris 12) et deux écoles de commerce (HEC Paris et ESSEC). Ces neuf institutions ont publié 149 articles (hors corrections pour multiplicité), soit 1,82 article par chercheur, pour les 82 chercheurs identifiés dans ces institutions au cours de la période de dix ans. On notera, à l'occasion, la quasi-absence des Écoles de commerce de province, pour lesquelles on ne trouve que sept articles sur les dix années.

L'université de Paris 9 Dauphine figure en tête du classement, avec 25 articles publiés au cours de la période (dont 19 dans CCA), soit en moyenne plus de deux articles par an²². Ce résultat est en relation directe avec le nombre important de chercheurs en comptabilité et contrôle : dix-neuf auteurs différents ont en effet été dénombrés, chaque auteur a donc publié en moyenne 1,08 article sur dix ans – si l'on corrige le nombre de publications pour tenir

¹⁹ Pour les universitaires affichant également un rattachement à une école, nous n'avons mentionné que l'affiliation universitaire, le statut de la fonction publique excluant normalement tout lien de subordination avec une autre institution. Par convention, les chercheurs « français » sont les chercheurs, quelle que soit leur nationalité, qui sont en poste dans des institutions d'enseignement et recherche françaises. Par ailleurs, lorsque des chercheurs ont changé d'université, nous avons affecté chaque article publié à l'université de rattachement lors de la publication, ce qui signifie que certains auteurs peuvent relever de plusieurs institutions au cours de la décennie étudiée. Chaque université ne « bénéficie » ainsi que des articles publiés par l'auteur sur la période pendant laquelle il était rattaché à l'institution.

²⁰ Mangematin (2004) précise que la stratégie d'affichage des chercheurs français est floue comparativement à leurs collègues étrangers qui privilégient leur université. Il précise que l'éclatement des structures de la recherche publique en France semble préjudiciable à la visibilité internationale.

²¹ Dans son état des thèses qui porte sur la période 2002-2004, Bessire (2004) recense 35 thèses. Sur ces 35 thèses, 11 ont été soutenues à Paris 9 Dauphine, 5 au groupe HEC, 3 à Montpellier 2 et à Toulouse 1, 2 à Aix-Marseille 3, Poitiers et Pau. Même si cette période est trop brève pour être représentative, l'importance de Paris 9 Dauphine et du Groupe HEC apparaît confirmée.

²² Pour information, les chercheurs de deux universités canadiennes ont été particulièrement productifs. Il s'agit de l'UQAM à Montréal (21 articles pour un total corrigé de 9,66) et HEC Montréal (14 publications pour un total corrigé de 7,32). On constate que la pratique de la co-publication est extrêmement fréquente dans ces deux universités canadiennes, dont le mode de fonctionnement est proche de celui des universités anglo-saxonnes.

compte des gains de productivité liés à la présence d'auteurs multiples –, dans une des revues académiques « majeures » des domaines étudiés²³.

Tableau 4.
Liste des principales institutions françaises de recherche en comptabilité et contrôle de gestion

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés). Les institutions retenues sont celles dont les chercheurs ont publié au moins dix articles au cours de la période, soit un article par an en moyenne, dans les quatre revues académiques référencées. Total 1 correspond au nombre total d'articles (co-)signés par l'ensemble des auteurs de l'institution et Total 2 au nombre total d'articles recalculé en tenant compte de la présence de co-auteurs. N correspond au nombre de chercheurs affiliés à l'institution au moment de la publication de l'article.

Institution	CCA	FCS	RFG	SG	Total 1	N *	Total 2	Total 2 / N	Total 2 / Total 1
Université Paris 9 – Dauphine	19	1	3	2	25	19	20,5	1,08	0,820
HEC Paris	16	3	3		22	10	11,83	1,18	0,538
ESSEC	10		9		19	10	12,17	1,22	0,641
Université de Nantes	8	2	7	1	18	8	13,5	1,69	0,750
Université de Rennes 1	4	12			16	8	11,5	1,43	0,719
Université Bordeaux 4	9	3	2	1	15	6	12,33	2,06	0,822
Université de Nice	9		3	2	14	10	11	1,10	0,786
Université Paris 1	8	1	1		10	5	6,83	1,37	0,683
Université Paris 12	5	3	1	1	10	6	9,5	1,58	0,950
TOTAL	88	25	29	7	149	82	109,16	1,33	0,733

* Les chercheurs identifiés pour les différentes institutions sont les suivants, sur la base de leur rattachement au moment de la publication des articles :

Université Paris 9 – Dauphine : Batsch, Berland, Bouquin, Chantiri, Chevallier-Kuszla, Cohen, Colasse, David, Decock Good, Giard, Maï, Michaïlesco, Nabet, Nogatchewsky, Pezet A., Richard C., Richard J., Tchéméni, Thiéry-Dubuisson.

HEC Paris : Alcouffe, Chiapello, Delmond, Ding, Lebas, Löning, Malleret, Pesqueux, Stolowy, Tenenhaus.

ESSEC : Bourguignon, Demeestere, Dick, Gehrke, Hoarau, Lorino, Mottis, Walton, Wright, Zarlowski.

Université de Nantes : Antheaume, Bréchet, Fioleau, Halgand, Le Nadant, Le Roy, Lemarchand, Mévellec.

Université de Rennes 1 : Barel, Bironneau, Ducrocq, Gervais, Herriau, Lesage, Martin, Thenet.

Université Bordeaux 4 : Degos, Dessertine, Evraert, Lacroix, Pourtier, Prat dit Hauret.

Université de Nice : Canard, Heem, Martory, Pastorelli, Solle, Teller, Thomas, Raybaud-Turrillo, Rouby, Verdier.

Université Paris 1 : Bessire, Giard, Lagroue, Oger, Tort.

Université Paris 12 : Autissier, Azan, Causse, Meier, Saada, Thauvron.

L'avant-dernière colonne du tableau 4 mesure la productivité des principales institutions. On constate que les 82 auteurs identifiés appartenant à ces institutions ont publié 109,16 articles, soit 1,33 article en moyenne, après correction pour la multiplicité. Cette mesure permet de neutraliser en partie l'influence des facteurs de co-publication et de taille des institutions. Une neutralisation totale aurait nécessité également la prise en compte des

²³ A titre d'information, Beattie et Goodacre (2004) trouvent que la quasi-totalité des chercheurs britanniques en comptabilité et finance ont publié 0,93 article (en moyenne) en l'espace de deux ans (1998-1999) dans des revues académiques. Même si l'on tient compte des autres articles publiés par les chercheurs français dans des revues académiques (autres revues ou articles non comptables), il semble que la productivité des chercheurs français soit sensiblement inférieure à celle de leurs homologues britanniques, puisque les trente chercheurs référencés sont parmi les plus productifs sur une période de dix ans.

chercheurs n'ayant pas publié au cours de la période. Nous constatons que les trois institutions ayant produit le plus de publications ont un ratio de productivité inférieur à celui des autres institutions. Chaque auteur identifié de Paris 9 Dauphine, de HEC et de l'ESSEC a publié, en moyenne, respectivement 1,08 ; 1,18 et 1,22 article. Les chercheurs affiliés aux universités de Bordeaux 4 (2,06 article par auteur) ou de Nantes (1,69 article par auteur) apparaissent relativement plus productifs.

L'évaluation de la productivité des équipes telle qu'elle a été pratiquée doit cependant être accompagnée de réserves dans la mesure où d'une part, le rattachement disciplinaire de certains enseignants-chercheurs peut être contesté, d'autre part, le nombre d'enseignants-chercheurs n'a pas été constant sur la période considérée. Ainsi, pour Paris 9 Dauphine, selon une source d'information interne, seuls quatre chercheurs parmi les 19 cités ont été présents sur l'ensemble de la période.

Enfin, la dernière colonne (Total 2 divisé par Total 1) permet de mettre en évidence les stratégies de co-publication des auteurs appartenant aux différentes institutions. Les deux Écoles de commerce obtiennent des résultats significativement différents, indiquant que les auteurs de ces institutions co-publent (deux ou trois auteurs par article) plus systématiquement que les auteurs universitaires. Ce résultat tend de nouveau à corroborer l'hypothèse d'une différence des systèmes d'évaluation et d'incitation en matière de recherche dans les deux types d'institutions – Ecoles et Universités.

2.3. La prise en compte des publications internationales

De façon à avoir une idée plus exacte de la production des chercheurs français, nous avons également recensé les publications « internationales » dans les revues à comité de lecture à partir des principales bases de données internationales (Elsevier-Science Direct, Ebsco, Thomson ISI *Web of knowledge*, etc.). Les informations recueillies ont été complétées sur la base des curriculum vitae des chercheurs concernés disponibles sur le web. Les revues retenues ont été celles figurant dans la rubrique comptabilité-contrôle du classement des revues établi par la section 37 du Cnrs²⁴.

Les résultats de ces investigations figurent dans l'annexe A. Le classement des chercheurs est peu affecté – sauf exception – par la prise en compte des publications internationales, en raison de leur nombre restreint. Les principales conclusions sont les suivantes. Premièrement, onze auteurs au lieu de cinq ont publié au moins cinq articles dans le champ en l'espace de dix ans. Deuxièmement, 41 auteurs sont désormais identifiés, au lieu de trente précédemment. Ceux-ci ont publié 172 articles au cours de la période (123 en tenant compte des co-publications). Pour les auteurs les plus productifs, la proportion de publications anglo-saxonnes est d'environ 25 % (chiffre corrigé ou non pour la multiplicité). Troisièmement, près de la moitié des auteurs a publié au moins un article dans une revue internationale du champ, sachant que cinq auteurs ont publié au moins trois articles dans des revues internationales (H. Stolowy, N. Berland, P. Dumontier, A. Mikol et P. Delvaille). Enfin, quatrièmement, les trois-quarts des 43 publications internationales sont parues dans deux revues : *European Accounting Review* et *Accounting Business and Financial History*²⁵.

²⁴ Un tel choix peut bien entendu être considéré comme restrictif, certains articles du champ pouvant avoir été publiés dans des revues généralistes. Cependant, dans la mesure où les chercheurs français des domaines étudiés ont publié principalement dans deux revues anglo-saxonnes du champ (*European Accounting Review* et *Accounting Business and Financial History*), il apparaît que très peu d'articles ont échappé au recensement. C'est le cas, cependant, de l'article co-signé par François Degeorge (HEC Paris) sur les manipulations comptables, qui semble être le seul article de comptabilité publié par un Français dans une revue classée A : le *Journal of Business*.

²⁵ De nombreux auteurs français ont eu l'occasion de publier dans les deux numéros spéciaux (1997, 2001) de la revue *Accounting Business and Financial History*, coordonnés respectivement par Y. Lemarchand et M. Nikitin.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la dimension « internationale » de la production des chercheurs français en comptabilité et contrôle apparaît donc relativement réduite.

L'annexe B fournit les résultats pour les institutions. Le classement n'est pas significativement affecté, même s'il faut noter que, d'une part, HEC arrive désormais en tête du classement (Total 1), d'autre part, douze institutions ont publié au moins dix articles académiques dans le champ, au cours de la période d'étude. Les trois nouvelles institutions citées sont : l'ESCP, l'Université de Grenoble 2 et l'Université de Toulouse 1. Les douze institutions ont publié 218 articles dans le champ (158,16 après correction), soit en moyenne 1,54 article par auteur si l'on tient compte de la présence d'auteurs multiples. Ces résultats permettent de confirmer l'hypothèse de stratégies de publications différentes dans les Ecoles : d'une part, le nombre de publications internationales (environ un tiers du total) est plus élevé²⁶ comparativement aux publications nationales, d'autre part, la majorité des articles sont cosignés (fréquemment entre des auteurs de la même institution).

3. Les travaux les plus influents

Les seuls indicateurs de production et de productivité étant insuffisants pour évaluer le travail de recherche, des bases de données telles que ISI ont été créées pour compléter cette évaluation par des indicateurs censés mesurer la qualité de la recherche, sur la base du nombre de citations. Les revues françaises de comptabilité et de contrôle de gestion ne figurant pas dans ces bases, un décompte des travaux cités, qu'il s'agisse d'ouvrages, de chapitres d'ouvrage ou d'articles publiés par les chercheurs français dans les domaines considérés, a été réalisé sur la base des bibliographies des articles retenus pour cette étude.

Une autre méthode d'investigation de l'influence des auteurs aurait pu être privilégiée, consistant à réaliser une enquête auprès des chercheurs. Les deux approches ont simultanément des avantages et des inconvénients, qui ont fait l'objet de nombreuses discussions dans la littérature (notamment par Jones et al., 1996a,b et par Doyle et al., 1996). Le choix de l'approche bibliométrique se justifie principalement par le fait qu'elle limite le biais de subjectivité²⁷ et les effets des stratégies d'influence.

Si les références issues de la littérature « grise » (cahiers de recherche, communications, thèse...) ont été collectées, l'analyse n'a porté que sur la littérature effectivement publiée, la plus significative. Pour donner une idée de l'importance respective des différents travaux cités, précisons que sur les 9 890 citations figurant dans les 288 articles, près de 43 % correspondent à de la littérature rédigée en français. Cette littérature se répartit pour 20 % en ouvrages, 14 % en revues et 9 % en littérature grise (dont 3,5 % pour les thèses). Ces données n'ont pas été corrigées pour tenir compte des autocitations.

Même si l'influence des travaux anglo-saxons est prépondérante (plus de 55 % des citations), l'influence de la littérature en français reste importante²⁸. Par ailleurs, concernant la littérature en français, il faut mentionner que le vecteur d'influence le plus significatif n'est pas constitué par les revues, mais par les ouvrages. Deux interprétations sont possibles. La première, pessimiste, serait de conclure au manque de maturité scientifique du domaine. La

²⁶ Cette conclusion est également présente dans l'article de Mangematin, op. cit.

²⁷ Dans leur enquête réalisée auprès des chercheurs britanniques en comptabilité, Brinn et al. (2000) mettent en évidence que ces chercheurs perçoivent la méthode de l'enquête comme étant plus adaptée, pour juger de la qualité des revues publiées dans le champ. Le principal avantage de l'enquête réside dans une meilleure couverture de l'ensemble des revues, car les analyses bibliométriques ne portent généralement que sur un nombre limité de revues, celles retenues dans les bases de données.

²⁸ Cette influence est beaucoup plus forte qu'en finance, domaine dans lequel la proportion de travaux français cités est de l'ordre de 20 %. Cette différence est vraisemblablement liée au caractère formalisé des travaux de finance de marché, dont les démarches et les résultats dépendent souvent assez peu du contexte institutionnel national.

seconde plus optimiste, conduirait au contraire à prétendre que les ouvrages contiennent souvent des analyses plus originales et plus approfondies ; il est donc normal qu'ils exercent une influence plus importante²⁹.

Le tableau 5 permet d'approfondir l'analyse des citations, en effectuant un classement des citations par revues et par sous-périodes. Ainsi, la bibliographie d'un article contient en moyenne 34,5³⁰ références (la médiane est de 31). Par ailleurs, les références apparaissent significativement moins nombreuses dans la RFG comparativement aux trois autres revues et leur nombre est relativement stable pour les deux sous-périodes retenues.

Tableau 5.
Les citations : statistiques descriptives

Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés).

	CCA	FCS	RFG	SG	Total
Période : 1994-2003					
Moyenne	38,3	34,2	22,0	33,0	34,5
Médiane	33,5	32,0	20,0	36,0	31,0
Période : 1994-1998					
Moyenne	35,1	36,9	25,5	31,6	32,7
Médiane	30,5	33,0	25,0	36,0	30,0
Période : 1999-2003					
Moyenne	39,5	33,5	20,2	34,7	35,2
Médiane	36,0	32,0	17,0	36,0	31,0

3.1. Les ouvrages les plus influents

Si les études internationales de même nature se limitent habituellement aux seules revues à comité de lecture, il nous a semblé opportun d'analyser également les ouvrages cités pour deux raisons. Premièrement, l'influence scientifique passe parfois davantage par des ouvrages que par des articles. Par exemple, Michael Porter est davantage connu pour ses ouvrages que pour ses articles et il en est de même pour des Prix Nobel d'économie aussi prestigieux que Hayek, Simon ou North. Dans le domaine comptable, Brown (1996) admet par exemple que la non-prise en compte des ouvrages – elle cite notamment deux ouvrages particulièrement influents : ceux de Watts et Zimmerman (1986) en comptabilité financière, et de Thomas et Kaplan (1987) en contrôle de gestion –, constitue une limite sérieuse à la seule analyse des revues pour déterminer l'influence des auteurs.

Deuxièmement, au vu des résultats, il semble que pour les auteurs français de comptabilité et de contrôle³¹, ce support soit le plus significatif pour mesurer l'influence. Aucune distinction n'a été faite entre manuels et ouvrages de recherche, la distinction entre les deux n'étant pas toujours aisée à établir. En revanche, nous avons distingué les ouvrages « individuels » et les ouvrages « collectifs ».

Le tableau 6 fournit la liste de tous les ouvrages « individuels », qui ont été cités au moins cinq fois au cours de la période. Au total, 24 ouvrages répondent à ce critère, sachant que les résultats ont été corrigés pour annuler l'effet des autocitations. Autrement dit, si

²⁹ Voir Hatchuel (2004) pour une interprétation similaire.

³⁰ À titre de comparaison, une étude similaire conduite en finance donne un nombre moyen de 27 citations.

³¹ Une analyse similaire (Chtioui et Soulerot, 2005) montre cependant que cette prépondérance est spécifique au contrôle de gestion et ne se retrouve pas en comptabilité et en audit.

l'auteur X a cité son propre ouvrage dans la bibliographie, cette référence n'a pas été décomptée dans le nombre total de citations. Seuls ont été présentés les ouvrages publiés par des auteurs français rattachés aux domaines considérés ou proches de ceux-ci. Par exemple, les ouvrages écrits en stratégie ou en systèmes d'information ont été retenus. Inversement, ont été exclus les ouvrages écrits par des sociologues ou des économistes. Par exemple, nous n'avons pas retenu les ouvrages d'auteurs comme Crozier, Friedberg, J.D. Reynaud ou Boltanski et Thévenot malgré leur forte influence dans le domaine.

Tableau 6.
Liste des ouvrages « individuels » cités au moins cinq fois au cours des dix années

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les auteurs référencés sont ceux dont les ouvrages ont été cités au moins cinq fois, en tenant compte des autocitations, dans les 288 articles de la base de données.

Total	Auteur	Titre de l'ouvrage
38	Bouquin H.	Le contrôle de gestion
32	Bouquin H.	Comptabilité de gestion
30	Lorino P.	Le contrôle de gestion stratégique
17	Gervais M.	Contrôle de gestion
16	Lorino P.	Comptes et récits de la performance
14	Burlaud A. et Simon C.	Comptabilité de gestion – coûts/contrôle
13	Lorino P.	Méthodes et pratiques de la performance
11	Colasse B.	Comptabilité générale
10	Mévellec R.	Outils de gestion : la pertinence retrouvée
10	Bouquin H.	Les fondements du contrôle de gestion
9	Moison J. C.	Du mode d'existence des outils de gestion
8	Lemarchand Y.	Du dépérissement à l'amortissement....
7	Midler C.	L'auto qui n'existait pas. Management des projets...
6	Bécour J. et Bouquin H.	Audit opérationnel
6	Gomez P.Y.	Le gouvernement de l'entreprise
6	Le Moigne J.L.	La Modélisation des systèmes complexes
6	Reix R.	Systèmes d'information et management des organisations
6	Savall H. et Zardet V.	Maîtriser les coûts et les performances cachés
6	Wacheux F.	Méthodes qualitatives et recherche en gestion
6	Walton P.	La comptabilité anglo-saxonne
5	Bescos P.-L. et Mendoza C.	Le management de la performance
5	Burlaud A. et Simon C.	Le contrôle de gestion
5	Ravignon L. et Bescos P.L.	La méthode ABC/ABM : piloter efficacement une PME
5	Savall H. et Zardet V.	Le nouveau contrôle de gestion

Deux auteurs apparaissent particulièrement influents. Le premier est Henri Bouquin (Paris 9 Dauphine), dont deux ouvrages (*Le contrôle de gestion* et *Comptabilité de gestion*) ont été cités plus de trente fois, un troisième ouvrage (*Les fondements du contrôle de gestion*) dix fois et un quatrième ouvrage (co-signé) six fois (*L'audit opérationnel*). Au total, les ouvrages de cet auteur ont été cités 86 fois. Le second auteur le plus influent est Philippe Lorino (ESSEC), qui a recueilli au total 59 citations et dont trois ouvrages (*Le contrôle de gestion stratégique*, *Comptes et récits de la performance* et *Méthodes et pratiques de la performance*) ont été cités plus de dix fois. Les résultats issus de la seule analyse de CCA sur la période 1995-2004, contenus dans Chtioui et Soulerot (2005, tableau 2) font apparaître également les ouvrages anglo-saxons. Ils confirment la forte influence des ouvrages de H. Bouquin qui apparaissent davantage cités que ceux de Johnson et Kaplan (1987), *Relevance*

Lost: The Rise and Fall of Management Accounting, de Watts et Zimmerman (1986), *Positive Accounting Theory*, et d'Anthony (1988), *The Management Control Function*, Ph. Lorino apparaissant immédiatement après. Pourrait-on être finalement prophète en son propre pays ?

Les ouvrages « collectifs » influents, c'est-à-dire cités au moins cinq fois, sont indiqués dans le tableau 7. Sur les treize ouvrages recensés, figurent trois encyclopédies, dont deux ont été fréquemment citées : l'Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit (46 citations) et l'Encyclopédie de Gestion (39 citations). On remarquera que la majorité de ces ouvrages ne relèvent pas strictement des domaines de la comptabilité et du contrôle.

Tableau 7.
Liste des ouvrages « collectifs » cités au moins cinq fois au cours des dix années

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les auteurs référencés sont ceux dont les ouvrages ont été cités au moins cinq fois, en tenant compte des autocitations, dans les 288 articles de notre base de données.

Total	Auteur ou coordinateur	Titre de l'ouvrage
46	Colasse B.	Encyclopédie de comptabilité contrôle de gestion et audit
39	Simon Y. et Joffre P.	Encyclopédie de gestion
14	Pérochon C.	Mélanges en l'honneur du Professeur Claude Pérochon
13	Charreaux G.	Le gouvernement des entreprises : corporate governance – théories et faits
11	Dupuy Y.	Faire de la recherche en contrôle de gestion
11	Helfer J.P., Orsoni J.	Encyclopédie du management
10	Charreaux G. et al., Koenig G. *	De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle
9	Martinet A.C.	Epistémologies et sciences de gestion
8	Thiéart R.-A.	Méthodes de recherche en management
7	Casta J.F., Colasse B.	Juste Valeur : enjeux techniques et politiques
6	Labourdette A.	Mélanges en l'honneur de Jean Guy Mérigot
6	Gervais M.	Recherches en contrôle de gestion
5	Charreaux G.	Images de l'investissement

* Nous avons retenu les deux versions de l'ouvrage intitulé « De nouvelles théories pour gérer l'entreprise... », publiés en 1987 (Charreaux G. et al.) et en 1999 (G. Koenig, coord.), dans la mesure où, pour tous les ouvrages, le décompte a été fait sur l'ensemble des versions citées.

3.2. Les articles les plus cités

Pour effectuer le classement des articles (et chapitre d'ouvrages collectifs) les plus cités, ont également été retenus les articles cités au moins cinq fois dans les bibliographies (après correction pour les autocitations), pour l'ensemble des revues françaises d'économie et gestion et pour les chapitres d'ouvrages collectifs.

Les résultats, présentés dans le tableau 8, mettent en évidence que Henri Bouquin et Philippe Lorino font également partie des auteurs dont les articles sont le plus souvent cités. Trois articles de Gérard Charreaux, dont un co-signé avec Philippe Desbrières, apparaissent également dans le classement. Par ailleurs, quatorze articles sur les seize ont été publiés dans les quatre revues de notre étude (neuf articles publiés dans CCA, deux dans la RFG et dans SG et un article publié dans FCS), avec une forte prédominance, ici encore, pour CCA. Seuls deux articles « influents » – ceux de G. Charreaux (1997) et de J.F. Casta (1997) – ont été publiés dans des ouvrages collectifs. Parmi ces articles « influents », près de la moitié ont un caractère de revue de littérature et certains d'entre eux ne sont apparentés que très partiellement au champ de la comptabilité et du contrôle.

Le principal résultat concerne cependant le faible nombre d'articles influents. Il n'y a que seize articles qui ont été cités au moins cinq fois, comparativement aux 24 ouvrages qui répondent à ce critère. Par ailleurs, aucun article ne parvient à recueillir dix citations au cours des dix années. Cette dernière statistique est cependant à pondérer par l'âge effectif de l'article, huit articles franchissant le seuil d'une citation par an, le meilleur score étant de 1,8. Ces chiffres apparaissent faibles en regard des scores atteints par certains articles figurant dans la base ISI, même si au plan international il semble difficile, par exemple, d'atteindre un score de 100 citations. Ainsi, à titre de comparaison, dans le domaine de la finance, sur la période considérée, il n'y a que 35 articles qui parviennent à obtenir au moins cent citations au niveau international, et sur l'ensemble des articles en économie et gestion, on ne recense que 260 articles dépassant ce seuil.

Tableau 8.
Liste des articles cités au moins cinq fois au cours des dix années

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les auteurs référencés sont ceux dont les articles ont été cités au moins cinq fois, en tenant compte des autocitations, dans les 288 articles de notre base de données.

Total	Total / Nb d'années*	Auteur	Revue	Titre de l'article
9	1,8	Charreaux G. et Desbrières P.	FCS (1998)	Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale
9	1,125	Lorino P.	RFG (1995)	Le déploiement de la valeur par les processus
8	1,143	Chiapello E.	CCA (1996)	Les typologies des modes de contrôle et leurs facteurs de contingence : un essai d'organisation de la littérature
7	0,875	Bouquin H.	CCA (1995)	Rimailho revisité
7	1,167	Charreaux G.	Chap. (1997)**	La théorie positive de l'agence : lectures et relectures...
7	1,4	Colasse B. et Standish P.	CCA (1998)	De la réforme 1996-1998 du dispositif français de normalisation comptable
7	1,167	Dupuy Y. et Guibert N.	CCA (1997)	La complémentarité entre contrôle formel et contrôle informel
7	0,538	Raffournier B.	SG (1990)	La théorie positive de la comptabilité : Une revue de la littérature
6	1	Casta J.F.	Chap. (1997)***	La politique comptable des entreprises
6	1,5	Dumontier P. et Raffournier B.	CCA (1999)	Vingt ans de recherche positive...
6	1,5	Lebas M. et Mévellec P.	CCA (1999)	Vingt ans de chantiers de comptabilité de gestion
5	0,625	Chalayer S	CCA (1995)	Le lissage des résultats...
5	0,385	Charreaux G.	SG (1990)	La théorie des transactions informelles : une synthèse
5	0,625	Halgand N.	CCA (1995)	Problèmes de pertinence des coûts pour le contrôle : le cas hospitalier
5	0,625	Mévellec P.	CCA (1995)	La comptabilité à base d'activité : une double question de sens
5	0,417	Besson R. et Bouquin H.	RFG (1991)	Identité et légitimité de la fonction contrôle de gestion

* Le nombre d'années a été calculé par différence entre 2003 et l'année de publication, ce qui biaise légèrement vers le haut l'estimation.

** Cet article a été publié dans l'ouvrage « De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle ».

*** Cet article a été publié dans l'Encyclopédie de Gestion.

Ces résultats gagnent à être mis en perspective avec ceux d'une étude similaire, réalisée par Brown (1996) sur les articles cités dans les revues les plus « prestigieuses » en comptabilité (*Accounting Review*, *Accounting Organization and Society*, *Journal of Accounting Research*, *Journal of Accounting and Economics*, et *Contemporary Accounting Research*). Cet auteur dresse une liste des cent articles les plus influents. Le premier article – celui de Ball et Brown (1968) – a été cité en moyenne 8,35 fois en moyenne par an. Quant au dernier article de la liste, il a été cité en moyenne 2,14 fois par an. Seuls 26 articles (les « Classics » pour Brown) ont été cités en moyenne plus de quatre fois par an. L'étude de Chtioui et Soulerot (2005), qui porte sur les seules citations de CCA sur 1995-2004, fait apparaître que l'article anglo-saxon le plus cité est celui de Jensen et Meckling (1976) publié dans le *Journal of Financial Economics*, qui apparaît 18 fois. Les articles les plus cités dans le champ de la comptabilité et du contrôle sont ceux de Watts et Zimmerman (*Accounting Review*, 1978, 12 fois), d'Ouchi (*Administrative Science Quarterly*, 1980, 10 fois), d'Healy (*Journal of Accounting and Economics*, 1985, 9 fois) et de Jones (*Journal of Accounting Research*, 1991, 9 fois). Comme on peut le constater, alors que ces articles sont souvent plus anciens et figurent parmi les plus cités dans la littérature internationale, le différentiel de nombre de citations est relativement minime.

Ainsi, le faible nombre de citations des articles français reste très relatif, si on considère que la base de données de cette étude ne comprend que 288 articles et que la rédaction en français limite le champ de consultation des revues françaises³². Plus généralement, on peut constater la difficulté pour atteindre un nombre de citations significatif.

Plusieurs explications du faible niveau (relatif) de citation des articles français sont possibles. Premièrement, ces scores sont partiels puisqu'ils ne rendent compte que des citations dans les revues du domaine. Or, certains de ces articles sont également cités par des revues de finance, de stratégie... Il est vraisemblable cependant que ce facteur est secondaire. Deuxièmement, la langue française restreint la diffusion et l'influence. Troisièmement, les articles sont une source mineure d'influence, soit parce que leur contenu est jugé peu digne d'intérêt comparativement par exemple aux revues anglo-saxonnes (ce qu'on peut contester au vu des chiffres cités pour ces dernières...), soit parce que l'influence passe par d'autres voies – notamment les enseignements – ou par d'autres supports – les ouvrages en particulier. Quatrièmement, certains articles seraient lus mais non cités lors de la rédaction finale, par négligence ou opportunisme (éviter de contribuer à la réputation d'un concurrent, s'approprier certaines idées...). Cette dernière explication, pessimiste, n'est pas totalement à exclure quand on voit la disproportion entre le nombre important de consultations de certains travaux (recensé par des bases de données telles que SSRN ou RePEC/Ideas) et celui, beaucoup plus faible, des citations recueillies. Enfin, les contraintes de taille et de nombre de citations imposées par certaines revues peuvent également avoir un effet réducteur.

La seconde des explications proposées – l'influence limitée en raison de la rédaction en français – mérite un commentaire supplémentaire. A priori, on s'attend à ce que les articles publiés dans les supports en anglais conduisent à davantage de citations. Or, l'article rédigé en anglais, le plus cité, publié par au moins un auteur français, est celui de Pascal Dumontier (Université de Grenoble 2) et Réal Labelle (HEC Montréal), « *Accounting Earnings and Firm Valuation : The French Case* » publié dans *European Accounting Review* en 1998. Il recueille quatre citations. Publier dans des revues anglo-saxonnes est donc loin de garantir une plus grande notoriété, ce que confirment les résultats de l'étude de Brown (1996) et les chiffres cités dans Chtioui et Soulerot (2005).

³² Cette conclusion est confirmée par Gosselin (op. cit.) qui obtient 193 citations pour CCA, nombre de citations pouvant paraître faible mais qui est loin d'être négligeable comparativement à ceux obtenus pour les principales revues internationales : *Journal of Accounting Research* (301), *The Accounting Review* (295), *Journal of Accounting and Economics* (262) et *Accounting, Organizations and Society* (245).

4. Un classement des auteurs et des institutions sur la base de la productivité et de l'influence

Il est bien entendu tentant de se risquer à faire un classement global des auteurs et des institutions en croisant les deux critères de production/productivité et d'influence. Une telle procédure nécessite le recueil préalable du nombre total de citations obtenues par les différents auteurs.

4.1. Les auteurs les plus influents

Le total de citations obtenues a été évalué hors « littérature grise », c'est-à-dire en ne retenant que les articles de revues (académiques et professionnelles), ouvrages et chapitres d'ouvrages. Ce premier total a été corrigé pour neutraliser les autocitations et la multiplicité. Le Total 2 du tableau 9 résulte de cette correction.

Tableau 9.
Liste des auteurs les plus influents en comptabilité et contrôle de gestion

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les auteurs référencés sont ceux dont les articles et les ouvrages (« individuels » et collectifs) ont été cités au moins dix fois dans les 288 articles de notre base de données. Total 1 correspond au nombre de citations sans prise en compte des co-signatures d'articles et d'ouvrages. Total 2 correspond au nombre de citations corrigées des co-signatures.

N°	Auteur	Total 1	Total 2	N°	Auteur	Total 1	Total 2
1	Bouquin H.	127	118,5	25	Bernheim Y.	12	11
2	Lorino P.	84	80,83	26	Malo J.L.	15	11
3	Colasse B.	53	47	27	Reix R.	11	11
4	Charreaux G.	51	44,5	28	Zarifian P.	11	10,5
5	Mévellec P.	44	37,5	29	Christophe B.	10	10
6	Gervais M.	37	31,66	30	Gibert P.	13	10
7	Burlaud A.	40	23,83	31	Walton P.	12	10
8	Chiapello E.	23	19,5	32	Halgand N.	10	10
9	Lebas M.	23	18,5	33	Bescos P.L	16	9,92
10	Teller R.	24	17	34	Hatchuel A.	13	9,83
11	Savall H.	24	16,5	35	Mikol A.	13	9,83
12	Midler C.	16	16	36	Mendoza C.	15	8,75
13	Casta J.F.	17	15	37	Thenet G.	12	8,66
14	Lemarchand Y.	16	15	38	Desbrières P.	15	8,5
15	Besson P.	18	14,75	39	Martinet A.C.	11	8,5
16	Richard J.	14	14	40	Ponssard J.P.	16	8,5
17	Dupuy Y.	19	13,33	41	Demeestere R.	13	8,16
18	Gomez P.Y.	13	13	42	Levasseur M.	12	7,66
19	Desreumaux A.	15	12,5	43	Hirigoyen G.	10	7,5
20	Hoarau C.	13	12,5	44	Pesqueux Y.	14	7,5
21	Simon C.	23	12	45	Zardet V.	15	7,5
22	Evraert S.	15	11,5	46	Cohendet P.	12	5,91
23	Dumontier P.	20	10,33	47	D'Iribarne P.	11	5,16
24	Moisdon J.C.	12	11,25	48	Jacquillat B.	11	5,16

L'analyse du tableau révèle que seuls 48 auteurs ont été cités plus de dix fois avant correction, soit en moyenne une citation par an et que ce chiffre, assez faible, tombe à cinq après correction. Sur la base du total 2 (corrigé), les trois auteurs les plus influents sont Henri Bouquin, Philippe Lorino et Bernard Colasse. On retrouve, bien entendu, dans le haut du

classement les auteurs des travaux les plus influents. Parmi les noms cités, figurent également des auteurs se rattachant à d'autres champs de la gestion. Rappelons que les travaux influents des sociologues, notamment Friedberg et Crozier, ainsi que ceux des économistes – en particulier ceux du courant de l'école des Conventions –, ont été écartés de l'analyse.

4.2. Le classement global des auteurs

Le classement global tenant compte des deux critères, production et influence, a été fait sur la base des rangs obtenus par les vingt principaux auteurs. Le critère de production a été estimé par le nombre d'articles publiés à la fois dans des supports français et internationaux, corrigé pour la multiplicité des auteurs. Les vingt auteurs sélectionnés sont ceux qui, au cours de la décennie considérée, soit ont publié au moins quatre articles (après correction pour la multiplicité), soit ont obtenu au moins quinze citations.

Tableau 10.
Classement des 20 principaux auteurs en fonction du nombre de publications et du nombre d'articles et d'ouvrages cités

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les auteurs référencés sont ceux dont les articles et les ouvrages (« individuels » et collectifs) ont été cités au moins quinze fois, après correction pour les co-signatures, ou qui ont au moins publié quatre articles (corrigés des co-signatures) dans les quatre revues françaises référencées et dans les revues internationales du champ.

Auteur	Production – Nb Articles	Influence – Nb Citations	Rang Production	Rang Influence	Rang global Moyenne arithmétique	Rang global Moyenne harmonique
Berland N.	6,66	7	1	16	4	2
Bessire D.	4	3	6	19	17	14
Bouquin H.	2,5	118,5	9	1	2	1
Burlaud A.	1	23,83	15	7	12	15
Casta J.F.	0,5	15	17	13	19	20
Charreaux G.	0	44,5	19	4	13	8
Chiapello E.	1,5	19,5	13	8	9	16
Colasse B.	2,5	47	9	3	3	5
Gervais M.	1,83	31,66	12	6	6	10
Halgand N.	4	10	6	15	9	12
Lebas M.	2,5	17,5	9	9	6	13
Lemarchand Y.	4	15	6	13	8	11
Lorino P.	1	80,83	15	2	4	4
Mévellec P.	6	37,5	2	5	1	3
Midler C.	0,5	16	17	11	18	18
Saboly M.	5	2	3	20	13	6
Savall H.	0	16,5	19	12	20	19
Stolowy H.	5,16	6,33	4	17	9	7
Teller R.	1,5	17	13	10	13	17
Zimnovitch H.	4,33	6	5	18	16	9

Remarque : seule la production d'articles dans le champ de la comptabilité et du contrôle a été retenue. C'est ce qui explique que des auteurs tels que G. Charreaux et H. Savall figurent avec une production nulle. Ils n'ont été retenus que sur le critère de l'influence.

Pour déterminer le rang global, nous avons retenu, d'une part, la moyenne arithmétique des rangs, d'autre part, à l'instar de la base RePEC, la moyenne harmonique des rangs. La moyenne harmonique appliquée aux rangs, comparativement à la moyenne

arithmétique, a pour effet de mieux classer les auteurs ayant obtenu des résultats extrêmes, donc de donner une prime à la « performance ». Ainsi, un auteur ayant obtenu deux rangs de 1er et 10e, sera mieux classé que s'il obtient deux rangs de 5e. C'est ce qui explique que, par exemple, H. Bouquin (9^e pour la production et 1^{er} pour l'influence) et N. Berland (1^{er} pour la production et 16^e pour l'influence) apparaissent mieux classés (respectivement 1^{er} et 2^e au classement global) que P. Mévellec (2^e pour la production et 5^e pour l'influence). Le classement global fondé sur la moyenne arithmétique des rangs donne un résultat inverse.

Des différences sensibles apparaissent selon les deux critères. Le coefficient de corrélation calculé sur les rangs obtenus pour la production et l'influence est négatif : il est de -0,46. Ce résultat qui peut paraître paradoxal – les plus productifs ont tendance à être les moins influents – s'explique facilement. La production a été évaluée sur la base des seuls articles académiques alors que l'influence dépend principalement des ouvrages. Par ailleurs, l'influence, ce qui est logique, dépend pour partie³³ de l'âge des auteurs. Les auteurs les plus influents sont souvent des chercheurs confirmés, dont la présence dans le corps des enseignants-chercheurs est ancienne.

Cette opposition des critères conduit à proposer une typologie des auteurs en croisant les deux critères « production » et « influence », qui fait apparaître quatre catégories d'auteurs : (1) A. les productifs (très) influents, qu'on pourrait qualifier de « stars » de la discipline ; (2) B. les productifs moins influents ; (3) C. les influents moins productifs et (4) D. les moins influents et moins productifs. Précisons, cependant, pour cette dernière catégorie, que les auteurs qui y figurent restent des auteurs « très significatifs » par rapport aux enseignants-chercheurs n'apparaissant pas dans le classement. Par ailleurs, et toujours pour nuancer, il faut rappeler que certains des auteurs cités publient dans d'autres domaines et que leurs production et notoriété globales peuvent, dans certains cas, être supérieures à celles des « stars ». Pour rattacher les auteurs aux différentes catégories, nous avons retenu leur position par rapport à la médiane sur les deux critères. Pour la production, la médiane est de 2,5 articles (nombre d'articles corrigé) et pour l'influence, de 16,75 citations (nombre de citations corrigé).

Figure 1.
Typologie des principaux auteurs

	Nombre d'articles et d'ouvrages cités supérieur ou égal à 16,75	Nombre d'articles et d'ouvrages cités inférieur à 16,75
Nombre d'articles publiés supérieur ou égal à 2,5	A. Auteurs productifs influents H. Bouquin ; B. Colasse ; M. Lebas ; P. Mévellec	B. Auteurs productifs moins influents N. Berland ; D. Bessire ; N. Halgand ; Y. Lemarchand ; M. Saboly ; H. Stolowy ; H. Zimnovitch
Nombre d'articles publiés inférieur à 2,5	C. Auteurs influents moins productifs A. Burlaud ; G. Charreaux ; E. Chiapello ; M. Gervais ; Ph. Lorino ; R. Teller	D. Auteurs moins influents et moins productifs J.F Casta ; C. Midler ; H. Savall

L'analyse des noms présents dans les différentes catégories confirme que l'influence est, sauf exception, liée à l'ancienneté³⁴. La production d'articles scientifiques est plutôt

³³ Elle dépend bien entendu d'autres facteurs (originalité scientifique, directions de thèses, position institutionnelle...).

³⁴ Selon B. Colasse, six des auteurs influents auraient dirigé au moins une thèse de principal auteur (tableau 3). Par ailleurs, il fait également remarquer l'émergence d'enseignantes-chercheuses (D. Bessire, E. Chiapello, N. Halgand et M. Saboly).

privilegiée par les « jeunes » enseignants-chercheurs. La catégorie A regroupe des chercheurs confirmés mais qui continuent à produire des articles académiques. Dans la catégorie B, on trouve davantage de « jeunes » chercheurs dont les efforts sont plus orientés sur la production d'articles académiques, mais dont l'influence reste « minime » parfois parce que le thème de recherche est relativement spécialisé. La catégorie C est composée de chercheurs confirmés dont la production est moins orientée sur les articles académiques (ou dont les articles sont publiés dans d'autres champs que la comptabilité et le contrôle). Enfin, la catégorie D associe des chercheurs confirmés mais qui jouent un rôle plus mineur, en particulier, car pour certains ils sont à la marge de la discipline.

4.3. Le classement des institutions

Un premier classement global des institutions a été fait sur le même principe, en croisant les critères de production et d'influence. La production d'une institution a été évaluée en faisant la somme des productions des chercheurs affiliés à l'institution. Il en a été de même pour les citations et l'évaluation de l'influence (tableau 11). Les institutions retenues pour réaliser ce classement sont les plus productives (cf. Annexe B).

Tableau 11 – Liste des principales institutions françaises de recherche en comptabilité et contrôle de gestion

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les institutions retenues sont celles dont les chercheurs ont publié au moins dix articles au cours de la période, soit un article par an en moyenne, dans les quatre revues françaises académiques référencées, ainsi que dans les revues internationales du champ référencées par le CNRS. N correspond au nombre de chercheurs appartenant au centre de recherche au moment de la publication de l'article. Total Publications correspond au nombre total d'articles recalculé en tenant de la présence de co-auteurs. Total citations 1 correspond au nombre total d'articles et d'ouvrages cités pour l'ensemble des membres (N) identifiés dans le centre, sans tenir compte des co-signatures des articles ou des ouvrages. Total citations 2 correspond au total cité en ajustant pour les co-signatures. Les deux dernières colonnes indiquent respectivement le nombre de citations du principal et des deux principaux auteurs des institutions référencées.

Institutions	N	Total Publications	Total 1 Citations	Total 2 Citations	Total 2 Citations / N	% citations du premier auteur	% de citation des 2 premiers auteurs
Université Paris Dauphine	19	28	215	199,5	10,5	59,2	82,9
HEC Paris *	10	18,67	88	64,32	6,4	29,7	57,8
ESSEC *	10	14,5	148	128,31	12,8	63,7	73,7
Université de Nantes	8	15,5	78	69,5	8,7	54	75,5
ESCP *	7	8,75	73	42	6	28,6	52
Université Bordeaux 4	6	12,33	30	25	4,2	46	70
Université de Rennes 1	8	11,5	56	45,98	5,7	68,9	87,7
Université Grenoble 2	8	10,58	25	14,58	1,8	82	92
Université de Nice	10	11	41	29,5	3	57,6	78
Université de Toulouse	6	11	13	10,33	1,7	41,2	80,6
Université Paris 1 *	5	6,83	9	8	1,6	42,9	86,8
Université Paris 12	6	9,5	15	13,66	2,3	65,9	85,4
TOTAL	103	158,16	791	650,68	6,32	53,31	78,87
Ecoles de commerce	27	41,92	309	234,63	8,69	40,67	61,17
Universités	76	115,24	482	416,05	5,47	57,52	82,1

* Pour les cinq auteurs, qui ont changé d'institutions sur la période (P.L Bescos – ESCP puis EDHEC ; D. Bessire – Paris 1 puis Orléans ; C. Hoarau – ESSEC puis CNAM ; Y. Pesqueux – HEC puis CNAM ; V. Giard – Paris 1 puis Paris 9), seuls ont été pris en compte dans le total des citations, les citations correspondant à des articles ou à des ouvrages publiés pendant que les auteurs étaient rattachés aux institutions référencées.

Au-delà de ce premier classement global établi selon la même logique que le classement des auteurs, nous avons également procédé à un deuxième classement en intégrant deux critères complémentaires, le nombre d'articles par chercheur et le nombre de citations par chercheur, de façon à tenir compte également de la productivité et à corriger l'effet taille des institutions.

Le premier classement, indiqué dans le tableau 12 et portant uniquement sur deux critères, permet de dégager une hiérarchie plaçant en tête Paris 9 Dauphine devant HEC Paris et l'ESSEC à égalité. On notera la très bonne performance des universités de Nantes (2^e ou 4^e) et de Rennes 1 (5^e dans les deux cas). Lorsqu'on introduit les deux critères supplémentaires – le classement est alors fondé sur quatre critères –, permettant de neutraliser partiellement l'effet taille –, Paris 9 reste en tête, Nantes (2^e ou 3^e) la suit de près avec l'ESSEC (4^e ou 2^e). On voit également apparaître Bordeaux 4 (5^e ou 3^e) et HEC reculer légèrement (3^e ou 5^e).

Par ailleurs, on remarquera (tableau 11) la très forte concentration des citations sur un nombre limité d'auteurs par institution. Sauf exception, une institution ne doit son rang qu'à la production et à l'influence d'un ou deux chercheurs, ce qui confirme le caractère relativement « artisanal » de la recherche en comptabilité et contrôle et, surtout, révèle une certaine fragilité des centres de recherche.

Tableau 12 – Classement des principales institutions françaises de recherche en comptabilité et contrôle de gestion

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les institutions retenues sont celles dont les chercheurs ont publié au moins dix articles au cours de la période, soit un article par an en moyenne, dans les quatre revues françaises académiques référencées, ainsi que dans les revues internationales du champ référencées par le CNRS. Le classement sur deux critères a été établi sur la base des critères Rang Production et Rang Influence. Il a été calculé sur la base de la moyenne arithmétique puis de la moyenne harmonique. Le classement sur quatre critères fait intervenir deux critères supplémentaires : la productivité par chercheur et le nombre de citations par chercheur.

Institutions			Classement sur 2 critères				Classement sur 4 critères	
	Rang Production	Rang Influence	Rang global Moyenne arithmétique	Rang global Moyenne harmonique	Rang productivité Nb articles/N	Rang Nb citations/N	Rang global Moyenne arithmétique	Rang global Moyenne harmonique
Université Paris Dauphine	1	1	1	1	6	2	1	1
HEC Paris	2	4	2	2	3	4	3	5
ESSEC	4	2	2	2	7	1	4	2
Université de Nantes	3	3	2	4	2	3	2	3
ESCP	11	6	8	8	11	5	7	8
Université Bordeaux 4	5	8	6	6	1	7	5	3
Université Grenoble 2	9	9	9	10	10	10	11	11
Université de Nice	7	7	7	7	12	8	9	10
Université de Rennes 1	6	5	5	5	8	6	6	6
Université de Toulouse	7	11	10	9	4	11	7	7
Université Paris 1 *	12	12	12	12	9	12	12	12
Université Paris 12	10	10	11	10	5	9	9	9

5. Les revues utilisées

Le dernier aspect de la recherche en comptabilité et contrôle, abordé dans cet article, porte sur les revues qui influencent les chercheurs ayant publié dans les revues de référence de cette étude. A cette fin, nous avons retenu toutes les revues citées au moins quinze fois sur l'ensemble des 288 articles (soit dans au moins 5 % des cas), en corrigeant pour les autocitations. Par ailleurs, trois catégories de revues ont été distinguées : (1) les revues académiques en sciences de gestion, qui publient des articles de comptabilité et contrôle ; (2) les revues professionnelles ; (3) les revues « hors champ », c'est-à-dire des revues non spécialisées en sciences de gestion. Les résultats figurent dans le tableau 13. Ils appellent trois principaux commentaires.

Premièrement, quatorze revues répondent au critère de sélection retenu : il s'agit des cinq revues à comité de lecture (*CCA*, *FCS*, *RFG*, *SG* et *Gérer & Comprendre*), de quatre revues professionnelles (*Banque* devenue *Banque Magazine*, *L'Expansion Management Review*, *Revue Fiduciaire Comptable* et *Revue Française de Comptabilité*) et de quatre revues ne relevant pas du champ de la gestion stricto-sensu (*Politiques et Management Public*, *Revue de Droit Comptable*, *Revue d'Économie Industrielle*, *Revue Économique*).

Deuxièmement, les revues de la première catégorie sont, comme on pouvait l'anticiper, les plus fréquemment citées, avec 480 références bibliographiques, soit en moyenne plus de 1,5 référence par article publié. Comme la bibliographie moyenne comprend plus de 34 articles, on en déduit que les références à des articles publiés dans des revues françaises en sciences de gestion sont peu fréquentes. Ce résultat s'explique tant par l'importance des références anglo-saxonnes (plus de 55 % des citations), que par celle des références à des ouvrages et à la littérature « grise », dans les bibliographies. Les chercheurs en comptabilité et contrôle semblent peu s'appuyer – tout au moins à travers les citations – sur les travaux académiques (originaux) publiés dans les revues françaises. Ce résultat se retrouve dans l'étude consacrée à *CCA* (Chtioui et Soulerot, 2005) dans laquelle les citations des trois revues considérées comme majeures pour la discipline (*CCA*, *RFC* et *RFG*) ne recueillent que 11 % du nombre total de références. La même étude montre cependant que le nombre de citations recueillies par *CCA*, comparativement aux grandes revues anglo-saxonnes, n'est pas négligeable (*CCA* 158, *Accounting Review* 285, *Journal of Accounting Research* 255, *Journal of Accounting and Economics* 249, *Accounting Organization and Society* 232), surtout si on tient compte de la création plus récente de *CCA*³⁵.

Parmi les cinq revues sélectionnées, on peut noter que la *RFG* est la revue la plus citée (209 références), devant *CCA* (165 références). Ainsi, les travaux publiés dans la revue « majeure » de l'*AFC*, qui regroupe environ deux-tiers des articles académiques publiés en comptabilité et contrôle, ne sont que très rarement cités (moins d'une référence à *CCA* en moyenne par article publié). Ces résultats sont cependant à nuancer en fonction de l'ancienneté de la revue et du nombre d'articles publiés ainsi que de leur âge.

Troisièmement, si aucune revue académique « hors champ » ne semble très influente, tel n'est pas le cas des revues professionnelles. En particulier, la *Revue Française de Comptabilité* est autant citée que *CCA* (164 références contre 165), mais cette présence de la *RFC* est à pondérer par la fréquence de citation, puisqu'un article n'est cité en moyenne que dans environ un article sur deux. Cette influence relativement importante de la littérature professionnelle peut être également interprétée de deux façons, optimiste ou pessimiste. La vision optimiste consiste à prétendre, à juste titre, que les domaines de la comptabilité et du contrôle, étant des composantes des sciences de gestion, il est normal et souhaitable que les préoccupations des chercheurs ne soient pas déconnectées de celles des praticiens.

³⁵ Des chiffres allant dans le même sens figurent dans Gosselin (op. cit.).

L'interprétation pessimiste conduit au contraire à supposer que les domaines en question sont encore dans une phase pré-scientifique où les assises théoriques restent fragiles.

Tableau 13.
Répartition des revues influentes citées

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés). Les revues influentes citées par les auteurs, en tenant compte des autocitations, sont celles qui ont été citées au moins quinze fois dans les 288 articles de notre base.

	CCA			FCS			Eco & Soc			RFG			TOTAL		
	1994/1998	1999/2003	Total	1994/1998	1999/2003	Total	1994/1998	1999/2003	Total	1994/1998	1999/2003	Total	1994/1998	1999/2003	Total
Revues académiques du champ	50	236	286	29	75	104	20	27	47	13	30	43	112	368	480
Comptabilité Contrôle Audit	15	112	127	6	17	23	4	5	9	0	6	6	25	140	165
Economie et Sociétés (SG)	8	15	23	2	6	8	2	3	5	5	2	7	17	26	43
Finance Contrôle Stratégie	0	9	9	0	18	18	0	2	2	0	3	3	0	32	32
Revue Française de Gestion	23	85	108	20	29	49	14	16	30	6	16	22	63	146	209
Gérer et Comprendre	4	15	19	1	5	6	0	1	1	2	3	5	7	24	31
Revues professionnelles	23	140	163	6	24	30	5	12	17	16	9	25	50	185	235
Banque	4	6	10	5	6	11	0	0	0	3	1	4	12	13	25
L'Expansion Management Review	4	12	16	0	2	2	0	3	3	0	4	4	4	21	25
Revue Fiduciaire Comptable	2	15	17	0	1	1	2	1	3	0	0	0	4	17	21
Revue Française de Comptabilité	13	107	120	1	15	16	3	8	11	13	4	17	30	234	164
Revues académiques hors champ	6	52	58	1	13	14	4	1	5	2	13	15	13	79	92
Politiques et Management Public	1	16	17	1	6	7	0	0	0	0	4	4	2	26	28
Revue de Droit Comptable	4	19	23	0	0	0	3	0	3	2	1	3	9	20	29
Revue d'Economie Industrielle	0	11	11	0	4	4	0	0	0	0	3	3	0	18	18
Revue Economique	1	6	7	0	3	3	1	1	2	0	5	5	2	15	17
TOTAL	79	428	507	36	112	148	29	40	69	31	52	83	175	632	807

Au-delà du seul décompte des citations, l'influence d'une revue peut également être perçue sous sa dimension temporelle. Les articles cités sont-ils anciens ou récents ? On peut supposer que si l'âge des articles cités est en moyenne moins élevé, cela témoigne d'un meilleur ancrage par rapport aux développements récents de la recherche. Nous avons été ainsi conduits à évaluer l'âge moyen des articles cités pour les différentes revues académiques du champ. L'âge d'un article cité a été mesuré par la différence entre la date de publication de l'article « citant » et celle de l'article « cité » dans la bibliographie. Par exemple, si un article est publié dans CCA en 2000 et qu'un article datant de 1995, publié dans la RFG, est cité dans la bibliographie, alors l'âge de ce dernier est de cinq ans.

Selon les résultats du tableau 14, l'âge moyen d'un article cité est de 5,3 années et l'âge médian de quatre années. Des différences significatives existent entre les cinq revues académiques influentes. Les articles cités des revues Gérer et Comprendre, la RFG et SG, sont généralement plus anciens (respectivement près de neuf, sept et six ans en moyenne). Inversement, les articles cités des revues CCA et FCS sont moins âgés (environ trois ans en

moyenne), ce qui est logique dans la mesure où ces deux dernières revues sont de création plus récente.

Tableau 14.
Age des articles cités dans les revues académiques du champ

Total correspond au nombre total d'articles cités, publiés préalablement dans une des cinq revues académiques influentes, en tenant compte des autocitations.

Revue	Total	Age moyen	Age médian
Comptabilité Contrôle Audit	165	3,0	2,5
Economie et Sociétés (SG)	43	6,7	6
Finance Contrôle Stratégie	32	2,6	3
Revue Française de Gestion	209	6,8	5
Gérer et Comprendre	31	9,1	8
Ensemble des revues	480	5,3	4

Ces résultats confirment l'idée qu'une comparaison entre revues, effectuée sur la seule base du nombre des citations, favorise les revues les plus anciennes, ainsi que celles qui publient le plus d'articles dans le domaine. De façon à mieux évaluer l'influence des différentes revues, nous avons indiqué dans le tableau 15, uniquement pour les revues académiques du champ, le nombre de citations obtenues par les articles publiés sur la période commune aux différentes revues, à savoir 1998-2003 (FCS ayant été créée en 1998) et cités dans les articles parus sur la période 1999-2003. Ainsi, les articles publiés par CCA (articles cités) sur la période 1998-2003 ont été cités 83 fois dans les articles publiés (articles « citant ») dans les quatre revues sur la période 1999-2003. Sur les 81 fois, on relève 67 citations par CCA, 10 par FCS, 3 par SG et 3 par la RFG.

Tableau 15.
Influence des articles publiés entre 1998 et 2003

L'étude porte sur les articles parus sur la période (1999-2003). Les sigles CCA, FCS, RFG et SG correspondent respectivement aux revues suivantes : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion et Sciences de Gestion (anciennement Economie et Sociétés).

Article citant Article cité	CCA	FCS	SG	RFG	Total
Comptabilité Contrôle Audit	67	10	3	3	83
Économie et Sociétés (SG)	5	3	0	0	8
Finance Contrôle Stratégie	9	18	2	3	32
Revue Française de Gestion	24	6	3	5	38
Gérer et Comprendre	4	0	0	1	5
TOTAL	109	37	8	12	166

Ce tableau donne une autre image de l'influence respective des revues. Sur un total initial de 480 citations relatives aux cinq revues académiques du champ, dans les 288 articles de cette étude, on constate que seules 166 entrées bibliographiques (un tiers des cas) font référence à des articles publiés sur une période récente de six ans (1998-2003). Si CCA reste la principale revue citée, il apparaît cependant que les articles récents, publiés dans cette revue, ont été relativement peu utilisés par les chercheurs du champ, surtout si l'on tient

compte du nombre d'articles publiés au cours de cette période³⁶. Si on divise les 83 références par le nombre d'article publiés sur la période 1999-2003, soit 130, on en conclut que le facteur d'influence est de 0,64. Autrement dit, les articles publiés par CCA sur la période 1998-2003, n'ont été cités en moyenne que 0,64 fois³⁷ dans les articles publiés par les différentes revues sur la période 1999-2003.

Toutefois, ce mode de calcul comporte des biais pour rendre compte de la véritable influence de CCA puisque, par exemple, les articles publiés en 2003 n'ont pas encore eu le temps d'être cités. Une façon plus pertinente d'évaluer l'influence des articles est de calculer le nombre de citations qu'ils reçoivent dans les deux ans, trois ans, etc. Ainsi, les articles publiés dans CCA, sur la période 1995-2001, ont été cités 0,61 fois en moyenne dans les deux années suivant leur publication. Les articles publiés sur la période 1995-2000 l'ont été 0,9 fois en moyenne et, enfin, ceux publiés sur la période 1995-1999, 1,43 fois.

Conclusion

Quels sont les principaux enseignements et les principales limites de cette étude ?

Premièrement, la production de la recherche française en comptabilité et contrôle semble relativement concentrée sur le plan institutionnel. Plus de la moitié des articles publiés dans les quatre revues « majeures » retenues au cours d'une période de dix ans, ainsi que les (rares) publications dans des revues internationales (recensées par le CNRS), ont été produits par des chercheurs appartenant à douze institutions (neuf universités et trois écoles de commerce). Cette concentration s'accroît encore plus lorsqu'on fait intervenir une dimension individuelle : dans la plupart des institutions, une part prépondérante de la production est assurée par une (« petite ») poignée de chercheurs particulièrement productifs.

Deuxièmement, la production des chercheurs français est principalement publiée dans des supports français, en particulier dans CCA, qui occupe une position dominante fortement établie. Toutefois, le facteur d'influence obtenu pour les articles publiés par cette revue sur la période 1998-2003 apparaît faible. Une comparaison reste à faire pour savoir si le nombre important d'articles publiés par cette revue n'a pas, comme corollaire, une qualité comparativement inférieure.

Troisièmement, même si les références anglo-saxonnes sont majoritaires, les références françaises occupent une place non négligeable, bien supérieure à celle qu'elles occupent dans d'autres champs de la gestion, en finance par exemple. De plus, le nombre de citations obtenues par CCA est loin d'être négligeable comparativement à ces principales concurrentes internationales.

Quatrièmement, très peu d'auteurs français semblent véritablement influencer la recherche en comptabilité et contrôle, et cette influence passe bien davantage par les ouvrages que par les revues académiques.

Cinquièmement, les revues professionnelles françaises occupent une place importante dans le travail de recherche en comptabilité et contrôle. Les articles qu'elles publient, notamment ceux de la Revue Française de Comptabilité, sont presque autant cités que ceux des revues académiques.

En résumé, concentration, faible internationalisation, faible influence des chercheurs français du champ et des revues académiques, importance des ouvrages et de la littérature professionnelle semblent être les traits les plus apparents de ce panorama.

³⁶ Remarquons, de plus, que sur les 83 références aux articles de CCA, un quart a trait aux articles publiés dans le numéro spécial de mai 1999 « Vingt ans de l'AFC ». Un nombre important d'articles publiés dans CCA donc n'ont jamais été cités au cours des années suivantes.

³⁷ L'évaluation de cette statistique est plus délicate pour les autres revues « généralistes » dont les articles cités relèvent parfois d'autres champs. Une comparaison ne serait donc pas significative.

Bien entendu, comme dans tout exercice de ce style, il faut se garder de conclusions définitives et rappeler les nombreuses limites déjà évoquées. Une des principales concerne l'évaluation de l'influence des enseignants-chercheurs à partir des seuls ouvrages et articles cités. Les pratiques de citation des chercheurs résultent d'un ensemble de considérations, scientifiques certes, mais également « stratégiques » faisant que les citations ne rendent compte que très imparfaitement de l'influence exercée. De plus, il est vraisemblable que si on utilise comme mesure de performance un outil sur lequel peuvent avoir prise les personnes évaluées (comme, par exemple, pour l'utilisation des budgets), il en résultera de nombreux effets pervers. Il serait donc fortement souhaitable, pour pallier ces effets, que l'évaluation de l'influence des enseignants-chercheurs puisse s'appuyer également sur d'autres indicateurs.

Par ailleurs, la véritable question à se poser au vu de certaines divergences entre les indicateurs de production et ceux de citation, ou entre le nombre d'articles produits et les ouvrages n'est-elle pas celle de la véritable contribution à la connaissance ou à l'apport opérationnel ? Ainsi, pour prendre deux exemples, est-il surprenant de retrouver Henri Bouquin et Philippe Lorino en tête des citations, que ce soit pour les articles et, de façon beaucoup plus significative, pour les ouvrages ? Et pourtant, ils apparaissent moyennement classés dans le classement fondé sur le nombre d'articles... qui fait le plus souvent référence. Qui peut prétendre, cependant, qu'ils n'ont pas eu une influence déterminante tant sur l'enseignement que sur la recherche en comptabilité-contrôle en France sur la décennie considérée ? Pourquoi faudrait-il qu'une évaluation fondée sur de nombreux articles, souvent de nature empirique et sans véritable apport significatif, l'emporte sur des pensées véritablement originales ? Sous l'influence d'un système incitatif pervers, faut-il transformer les chercheurs français en machines à produire des articles aussitôt oubliés que publiés ?

Cette étude avait pour principal objet de dresser un état des lieux de la recherche académique française en comptabilité et contrôle de gestion. Au-delà de la seule connaissance du comportement des chercheurs et du champ de la recherche dans ces domaines, elle trouve sa justification dans un contexte de renforcement de la compétition – nationale ou internationale – entre les établissements d'enseignements supérieurs, tant pour attirer des étudiants, recruter des enseignants-chercheurs, que pour obtenir des financements (notamment publics). Dans un souci de transparence, il est nécessaire...de donner une image (plus) fidèle de l'activité de recherche en comptabilité et contrôle de gestion.

Références

Basso O., Dornier Ph.P. et Mounier J.P. (2004), *“Tu seras patron, mon fils!” Les grandes écoles de commerce face au modèle américain*, Village Mondial.

Beattie V. et Goodacre A. (2004), « Publishing Patterns within the UK Accounting and Finance Academic Community », *British Accounting Review*, 36, 1, pp. 7-44..

Berry M. (2003), « Classement des revues : le CNRS va-t-il perdre son âme ? », Lettre ouverte au CNRS, 24 septembre.

Bessire D. (2004), « Etat des thèses récemment soutenues en Comptabilité, Contrôle et Audit », XVIIèmes Journées des IAE, Lyon, 13 et 14 septembre.

Brinn A., Jones M. et Pendlebury M. (2000), « Measuring Research Quality: Peer Review 1, Citation indices 0 », *Omega*, 28, pp. 237-239.

Brinn A., Jones M. et Pendlebury M. (2001), « Why do UK Accounting and Finance Academics Not Publish in Top US Journals ? », *British Accounting Review*, 33, pp. 223-232.

Brown L. (1996), « Influential Accounting Articles, Individuals, Ph.D. Granting Institutions and Faculties : A Citational Analysis », *Accounting Organizations and Society*, 21, 78, pp. 723-754.

Chan K., Chen C. et Steiner T. (2004), « Who is Publishing ? An Analysis of Finance Research Productivity in the European Region », *Journal of Business Finance and Accounting*, 31, 3-4, pp. 401-437.

Chtioui T. et Soulerot M. (2005), « Quelle structure des connaissances dans la recherche en comptabilité, contrôle et audit ? Une étude bibliométrique de la revue CCA sur la période 1995-2004 », 26^e Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Lille, Mai 2005.

Doyle J. et Arthurs A. (1995), « Judging the Quality of Research in Business Schools : The UK as a Case Study », *Omega*, 23, pp. 257-270.

Doyle J., Arthurs A., McAulay L. et Osborne P. (1996), « Citation as Effortful Voting : A reply to Jones, Brinn et Pendlebury », *Omega*, 24, 5, pp. 603-606.

Golliou C., Jarrige A.-S. et Piovezan S., (avec Revol M. et Jan T.) (2004), « Palmarès des grandes écoles – Le classement 2004 des écoles de commerce », Dossier, *Le Point*, 25 novembre, 1680, 92 et s.

Gosselin M. (2005), « Un bilan de dix ans de publication dans Comptabilité, contrôle et audit », 26^e Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Lille, Mai 2005.

Hatchuel A. (2004), « Les limites des métriques d'impact – Réponse à Vincent Mangematin », *Gérer et Comprendre*, n° 77, pp. 100-102.

Jones M., Brinn A. et Pendlebury M. (1996a), « Judging the Quality of Research in Business Schools : A Comment from Accounting », *Omega*, 24, 5, pp. 597-602.

Jones M., Brinn A. et Pendlebury M. (1996b), « Journal Evaluation Methodologies : A Balanced Response », *Omega*, 24, 5, pp. 607-612.

Mangematin V. (2004), « L'influence internationale de la recherche en gestion produite en France », *Gérer et Comprendre*, n° 77, pp. 76-98.

Milgrom P. et Roberts J. (1997), *Economie, organisation et management*, De Boeck Université.

Zivney T. et Bertin W. (1992), « Publish or Perish: What the Competition is Really Doing », *Journal of Finance*, 47, pp. 295-329.

Annexe A.

Liste des principaux auteurs français en comptabilité et contrôle de gestion

L'étude porte sur une période de 10 ans (1994-2003). Total 1 correspond au nombre total d'articles (co-)signés par chaque auteur dans les quatre revues françaises « majeures » et Total 2 correspond au nombre total d'articles recalculé en tenant compte de la présence de co-auteurs. Total 3 correspond au nombre total d'articles publiés dans les revues françaises « majeures », ainsi que dans des revues anglo-saxonnes référencées par le classement des revues du CNRS, et Total 4 correspond au nombre total d'articles recalculé en tenant compte de la présence de co-auteurs. Les auteurs retenus sont ceux qui ont publié au moins trois articles, seuls ou non, au cours de la période d'étude. Les auteurs qui ont publié dans des revues internationales sont indiquées en italique dans le tableau.

Auteur	Revues françaises		Revues françaises et anglo-saxonnes*	
	Total 1	Total 2	Total 3	Total 4
<i>Stolowy H.</i>	7	3	12	5,16
Mévellec P.	8	6,00	8	6,00
Berland N.	6	4,16	9	6,66
<i>Ding Y.</i>	4	2,33	6	3,16
<i>Dumontier P.</i>	3	1,83	6	3,33
<i>Mikol A.</i>	2	1,5	6	3,83
<i>Lemarchand Y.</i>	3	2	5	4
<i>Nikitin M.</i>	3	1,83	5	3,16
Prat dit Hauret C.	5	3,83	5	3,83
<i>Saboly M.</i>	3	3	5	5
<i>Zimnovitch H.</i>	3	2,33	5	4,33
Bessire D.	4	4	4	4
<i>Capron M.</i>	2	2	4	3,5
Giard V.	4	2,33	4	2,33
Halgand N.	4	4	4	4
Levant Y.	4	2,33	4	2,33
Martory B.	4	3	4	3
Nobre T.	4	3,5	4	3,5
<i>Bescos P.L.</i>	3	1,83	4	2,33
<i>Pezet A.</i>	3	2,5	4	3
<i>Tenehaus M.</i>	2	0,83	4	1,66
<i>Bouquin H.</i>	2	1,5	3	2,5
Bourguignon A.	3	2,33	3	2,33
<i>Colasse B.</i>	2	1,5	3	2,5
<i>Delville P.</i>	0	0	3	0,91
<i>Depoers F.</i>	2	1,5	3	2,5
Evraert S.	3	2	3	2
Gervais M.	3	1,83	3	1,83
Herriau C.	3	1,83	3	1,83
<i>Hoarau C.</i>	2	2	3	3
<i>Lebas C.</i>	1	0,5	3	2,5
Lesage C.	3	3	3	3
Meyssonier F.	3	3	3	3
Mottis N.	3	1,33	3	1,33
<i>Pesqueux Y.</i>	2	1,5	3	2
Pigé B.	3	2,5	3	2,5
Ponssard J.P.	3	1,33	3	1,33
Saada T.	3	3	3	3

Thenet G.	3	2,5	3	2,5
Walton P.	1	1	3	2,33
Zarlowski P.	3	2	3	2
TOTAL	129	93,78	172	123

* Les revues anglo-saxonnes sont les suivantes (le nombre d'articles publiés dans chaque revue figure entre parenthèses) : *European Accounting Review* (20) ; *Accounting Business and Financial History* (12) ; *Abacus* (4) ; *International Journal of Accounting* (3) ; *Accounting Auditing and Accountability Journal* (1) ; *Accounting and Business Research* (1) ; *Management Accounting Research* (1) ; *Journal of International Financial Management and Accounting* (1).

Annexe B. **Liste des principales institutions françaises de recherche en comptabilité et contrôle de gestion**

L'étude porte sur une période de dix ans (1994-2003). Les institutions retenues sont celles qui ont publié au moins dix articles au cours de la période, soit un article par an en moyenne, dans les quatre revues françaises académiques référencées, ainsi que dans les revues internationales du champ référencées par le CNRS. N correspond au nombre de chercheurs appartenant au centre de recherche au moment de la publication de l'article. Total 1 correspond au nombre total d'articles (co-)signés par chaque auteur et Total 2 correspond au nombre total d'articles recalculé en tenant compte de la présence de co-auteurs.

Institution	N *	France Total 1	France Total 2	Total 1 Général	Total 2 Général	Total 2 / N	Total 2/ Total 1
HEC Paris	10	22	11,83	35	18,67	1,87	0,53
Université Paris 9 – Dauphine	19	25	20,5	33	28	1,47	0,85
ESSEC	10	19	12,17	22	14,5	1,45	0,66
Université de Nantes	8	18	13,5	20	15,5	1,94	0,78
Université de Rennes 1	8	16	11,5	16	11,5	1,44	0,72
ESCP	7	8	5	16	8,75	1,25	0,55
Université Bordeaux 4	6	15	12,33	15	12,33	2,06	0,82
Université Grenoble 2	8	9	7,08	15	10,58	1,32	0,71
Université de Nice	10	14	11	14	11	1,1	0,79
Université de Toulouse 1	6	9	8	12	11	1,83	0,92
Université Paris 1	5	10	6,83	10	6,83	1,32	0,74
Université Paris 12	6	10	9,5	10	9,5	1,58	0,95
TOTAL	103	175	129,24	218	158,16	1,54	0,73
Écoles de commerce	27	49	29	73	41,92	1,52	0,58
Universités	76	126	100,24	142	115,24	1,55	0,82

* Les chercheurs identifiés pour les différentes institutions sont, sur la base de leur rattachement au moment de la publication des articles, indiqués au tableau 4, sauf pour les trois institutions suivantes :

ESCP : Bescos, Delvaille, Giraud, Mendoza, Mikol, Saulpic, Simon C.

Université de Grenoble 2 : Defélix, Dumontier, Gajewski, Gonthier-Besacier, Janin, Piot, Quéré, Trahand.

Université de Toulouse 1 : Bac-Charry, Descamps, Grenier, Herrbach, Pochet, Saboly.